



CENTRE SOCIO-CULTUREL LE REPÈRE



PROJET SOCIAL 2024-2027



Table des matières

1- Introduction	2
2- Diagnostic du territoire	3
Le territoire	3
La population.....	5
Les équipements et services à la population.....	15
Analyse et préconisations	20
3- Les actions 2022-2023	23
4- La démarche d'élaboration du projet	31
Une concertation permanente.....	31
L'élaboration du Projet Educatif Social Local.....	32
Analyse et préconisations	37
5- Le projet social 2024-2027	38
Les finalités.....	38
Les missions du Centre Socio-Culturel.....	39
L'accueil des habitants	30
L'accompagnement et l'animation de projets dans une démarche participative.....	31
La coordination du développement social du territoire	32
Les orientations, les objectifs et les actions envisagées.....	43
L'arbre à projet	48
Echéancier des actions.....	52
6- Le projet familles 2024-2027	53
Qu'est-ce qu'un projet familles ?.....	53
Les orientations, les objectifs et les actions envisagées.....	53
L'arbre à projet	58
Echéancier des actions.....	62
7- Organisation et fonctionnement	63
La gouvernance.....	63
Les moyens	65
Les horaires d'accueil.....	65
8- La démarche d'évaluation	66
9- Le calendrier prévisionnel	67
10- Budget de fonctionnement	68
11- Annexes	69

1- Introduction

Le Repère, centre socio-culturel ancré au cœur du bassin de vie de Brionne, incarne depuis sa création une dynamique autour de la participation citoyenne, de l'animation du territoire et du développement du lien social. Fort de cet engagement envers les habitants, nous sommes fiers de présenter notre projet social pour la période 2024-2027.

Le bassin de vie de Brionne est un lieu où se croisent des parcours de vie variés, des rêves multiples et des aspirations communes à chacun de ses résidents. Cependant, il est essentiel de reconnaître que la société évolue rapidement, tout comme les besoins de chacun. C'est pourquoi le Repère se tourne résolument vers l'avenir en mettant en œuvre un projet social visant à répondre aux enjeux actuels et futurs auxquels notre territoire est confronté.

Notre objectif est clair : nous souhaitons continuer à être un catalyseur de l'inclusion sociale, un espace de rencontres intergénérationnelles, un promoteur de la culture locale, et un acteur ressource pour tous les habitants du bassin de vie de Brionne et particulièrement les familles avec l'élaboration du « projet familles » qui leur est dédié. Le projet social 2024-2027 du Repère s'inscrit dans cette lignée en mettant en avant des valeurs fondamentales telles que l'égalité des chances, la diversité, l'inclusion et la participation citoyenne.

En collaboration avec les communes du bassin de vie, les partenaires institutionnels et associatifs, et bien évidemment les habitants, nous sommes convaincus que nous pouvons bâtir un avenir meilleur, où chaque individu a la possibilité de s'épanouir et de contribuer activement au bien vivre au sein de notre bassin de vie.

Le Repère reste un lieu de rendez-vous pour tous, où chacun est le bienvenu et où l'entraide, la créativité et la prise d'initiative sont au cœur de notre action.

2- Diagnostic du territoire

DEFINITION DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Etat des lieux permettant de repérer les spécificités du territoire afin de cibler les besoins et problématiques en tenant compte des moyens et actions existants.

Le territoire

Définition

Le territoire proposé est celui du bassin de vie de Brionne selon la définition et le découpage de l'INSEE, c'est-à-dire les 23 communes de l'ancienne Intercom du pays Brionnais. Cette proposition répond à une volonté d'impliquer particulièrement les habitants et d'agir sur un territoire à taille humaine. C'est pourquoi, le choix s'est porté sur le territoire de vie, où l'on habite, travaille, consomme, se divertit... considérant également les interdépendances entre les villages et les villes, le fond de vallée et les plateaux.

Cartographie



Le bassin de vie est composé de 23 communes et sa superficie est de 160,51 km². La distance entre Morsan et Saint Eloi de Fourques est de 21 km, celle entre Livet sur Authou et Harcourt est de 13 km.

Situation géographique



Situé en Normandie, à l'ouest du département de l'Eure, le territoire est entouré de 4 grandes agglomérations : Caen, Le Havre, Rouen et Evreux. Il est également situé entre 3 villes moyennes : Lisieux, Pont-Audemer et Bernay.

L'ex-intercom du Pays Brionnais (en vert sur la carte de droite) a rejoint, le 1er janvier 2017, 4 autres communautés de communes (Bernay, Broglie, Beaumesnil, Risle et Charentonne) pour former l'Intercom Brionne Terres de Normandie (IBTN).

Patrimoine et environnement

Le territoire bénéficie d'un patrimoine riche avec plusieurs sites remarquables : le donjon de Brionne, le domaine d'Harcourt ou encore l'abbaye du Bec-Hellouin. L'environnement naturel n'est pas en reste avec notamment le lac, la Risle, les prairies et les forêts.

La ville de Brionne est d'ailleurs inscrite dans un plan de valorisation des espaces de nature. Elle prend des mesures afin de préserver l'environnement et notamment la Risle en limitant l'urbanisation à proximité immédiate des berges et en veillant aux rejets. Elle développe aussi les activités de pleine nature notamment avec la base de loisirs.

Sur le bassin de vie, le moulin d'Aclou fait partie du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie depuis 2015.

L'environnement naturel est un réel élément d'attractivité (tourisme vert) et d'identité du territoire.

Voies de communication

Plusieurs axes routiers permettent de rejoindre les villes aux alentours :

- l'autoroute A28 qui relie Rouen à Alençon
- la D438 qui permet de se rendre à Bourgtheroulde au nord-est ou à Bernay au sud-ouest
- la D675 qui mène au nord à Pont-Audemer et au sud à Beaumont-le-Roger
- la D613 qui rejoint Evreux à l'est et Lisieux à l'ouest.

Brionne dispose d'une gare faisant uniquement point d'arrêt (pas de guichet). Elle fait partie du réseau TER Normandie et permet de rejoindre Rouen et Caen.

La ligne de bus 380 permet de rejoindre Evreux ou Honfleur avec plusieurs points d'arrêt sur le territoire : le Bec-Hellouin, Brionne, Calleville et Harcourt.

A noter qu'une association nommée Brionne Eco-mobilités a été créée en mars 2020 pour promouvoir l'usage des transports publics et des mobilités douces. Elle défend également les intérêts des usagers en demandant des améliorations et des aménagements des services en lien avec leurs besoins et contribue notamment au développement de l'offre ferroviaire. Un point de vente physique de billet a été ouvert en partenariat avec le bar du Petit Pont à Brionne et des arrêts supplémentaires vont être prochainement proposés à la gare de Brionne.

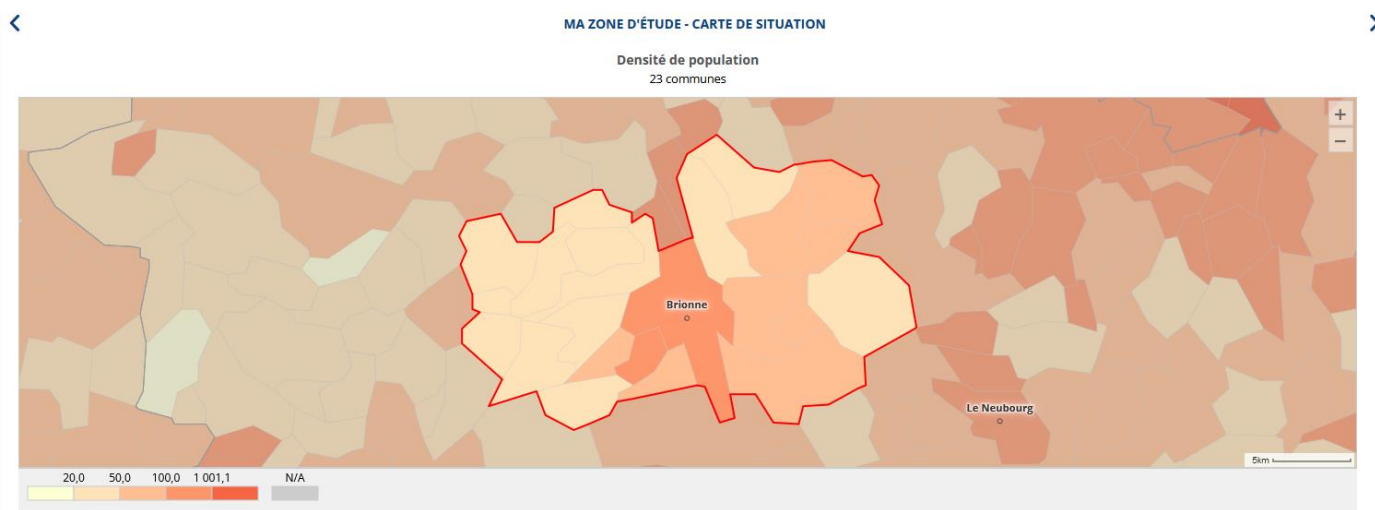
Nombre d'habitants et densité de la population (chiffres de 2020)

Population depuis 1968

Période	Population		Densité de population (hab/km ²)	
	23 communes	France	23 communes	France
1968	9 736	50 798 112	60,7	80,3
1975	10 018	53 764 064	62,4	85,0
1982	10 595	55 569 542	66,0	87,8
1990	10 306	58 040 659	64,2	91,7
1999	10 484	60 149 901	65,3	95,1
2009	11 415	64 304 500	71,1	101,6
2014	11 827	65 907 160	73,7	104,2
2020	11 968	67 162 154	74,6	106,2

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principales

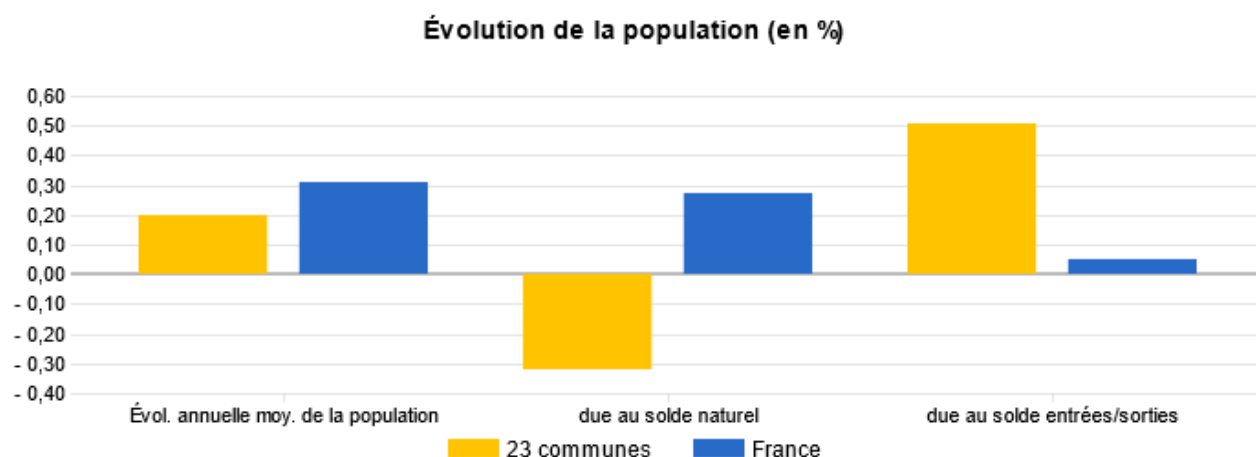
11 968 habitants résident sur le bassin de vie. Les communes les plus importantes, en nombre d'habitants, sont Brionne (4184) et Harcourt (1096). Il y a ensuite 4 communes comprises entre 500 et 750 habitants : La Neuville-du-Bosc (719), Bosrobert (668), Calleville (654), Saint-Eloi-de-Fourques (543). Les 17 autres communes ont moins de 450 habitants.



La densité de la population est de 74,3 hab/km², à titre de comparaison, elle est de 105,5 hab/km² à l'échelle du pays. La densité en Normandie est de 111 hab/km². Cette différence s'explique par le caractère rural de notre territoire.

On note une évolution positive quasi-constante de la population depuis 1968.

Évolution démographique



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - État civil - 2014-2020

La population sur le territoire entre 2014-2020 est en légère augmentation. Ceci grâce à un solde entrées/sorties qui vient combler un solde naturel négatif.

Âge

Population par grandes tranches d'âge

	Nombre		%	
	23 communes	France	23 communes	France
0 à 14 ans	2 227	11 933 861	18,6	17,8
15 à 29 ans	1 719	11 745 090	14,4	17,5
30 à 44 ans	2 181	12 481 332	18,2	18,6
45 à 59 ans	2 330	13 319 871	19,5	19,8
60 à 74 ans	2 292	11 325 581	19,2	16,9
<u>75 ans ou plus</u>	1 219	6 356 418	10,2	9,5
Total	11 968	67 162 154	100,0	100,0

2009 2014 **2020**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

On note que les moins de 14 ans et les plus de 60 ans sont davantage représentés sur le territoire qu'à l'échelle nationale.

Ménages

Ménages selon leur composition

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	23 communes	
	Valeur	Évol. 2009-2020
<u>Nb de ménages d'une personne</u>	1 489	24,0 %
- hommes seuls	710	30,5 %
- femmes seules	779	18,6 %
Autres ménages sans famille	55	- 28,6 %
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	3 492	7,2 %
- un couple sans enfant	1 525	1,8 %
- un couple avec enfant(s)	1 481	1,2 %
- une famille monoparentale	486	64,2 %
Ensemble	5 036	11,0 %

2009 2014 **2020**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2020

Il y a 5036 ménages sur le territoire. Parmi ces ménages, la part des familles est de 70%. La part des ménages d'une seule personne et des familles monoparentales est de 38,7 %. Il est à noter que la part de ces publics est en forte progression depuis 2009.

Composition familiale

Composition des familles

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	23 communes	
	Valeur	Évol. 2009-2020
Couples avec enfant(s)	1 486	1,6 %
<u>Nb de familles monoparentales</u>	491	63,7 %
- hommes seuls avec enfant(s)	95	69,6 %
- femmes seules avec enfant(s)	396	61,6 %
Couples sans enfant	1 525	1,8 %
Ensemble	3 501	7,4 %

2009 2014 **2020**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2020

Part des familles selon leur composition

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre		%	
	23 communes	France	23 communes	France
Couples avec enfant(s)	1 486	7 519 736	42,4	40,6
Hommes seuls avec enfant(s)	95	579 661	2,7	3,1
Femmes seules avec enfant(s)	396	2 521 025	11,3	13,6
Couples sans enfant	1 525	7 898 090	43,6	42,6
Total	3 501	18 518 512	100,0	100,0

2009 2014 **2020**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2020

Il est intéressant de noter la progression importante, entre 2009 et 2020, des familles monoparentales (+63,7 %).

Il y a quasiment autant de couples sans enfant qu'avec enfant(s).

Niveau d'étude

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

Période	Population non scolarisée de 15 ans ou plus	Part des titulaires d'aucun diplôme ou au plus du CEP (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est le BEPC ou le brevet	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un CAP ou BEP (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un baccalauréat (%)	Part des titulaires d'un diplôme du supérieur (%)
2009	8 515	40,6	5,6	26,9	13,4	13,6
2014	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
2020	9 061	29,0	5,1	31,0	16,7	18,2

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

Ce tableau nous permet de constater le faible niveau de qualification de la population puisque 65,1 % des habitants ont un diplôme inférieur au baccalauréat (42,3 % à l'échelle nationale).

Activité professionnelle

Population de 15 ans ou plus par CSP

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	121	1,2
Artisans, commerçants, chefs entreprise	454	4,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	451	4,6
Professions intermédiaires	1 203	12,3
Employés	1 429	14,6
Ouvriers	1 680	17,2
Retraités	2 923	29,9
Autres personnes sans activité professionnelle	1 518	15,5
Total	9 780	100,0

2009 2014 **2020**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2020

Sur le bassin de vie, plus de 17% de la population des + de 15 ans sont des ouvriers, rappelant l'histoire industrielle du territoire et la présence de grandes entreprises comme Howa Tramico (plasturgie) et Ugitech (métallerie, acier).

A noter que les cadres et professions intellectuelles supérieures sont 2 fois moins nombreux qu'à l'échelle nationale (9,2 % en 2020). Les retraités représentent près d'un tiers de la population.

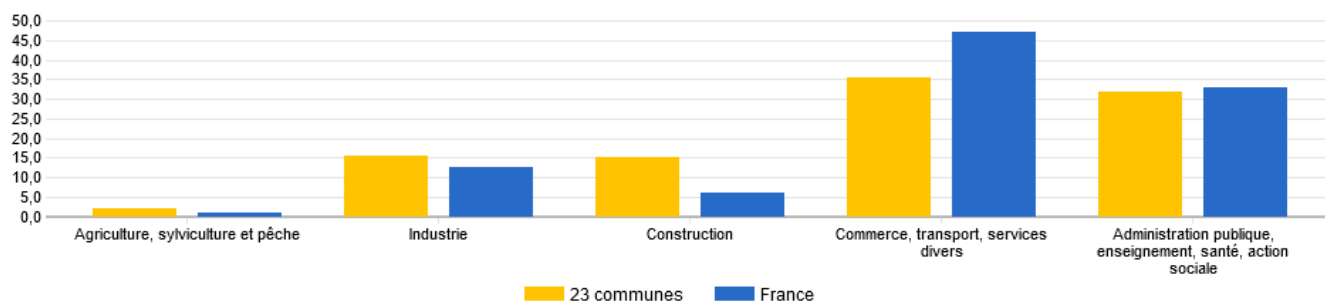
Population des 15-64 ans par type d'activité

Indicateurs	23 communes	France
Ensemble	7 032	41 666 863
Actifs : (%)	74,8	74,5
- actifs en emploi (%)	64,2	65,0
- chômeurs (%)	10,6	9,5
Inactifs : (%)	25,2	25,5
- élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (%)	7,8	10,6
- retraités ou préretraités (%)	8,0	6,2
- autres inactifs (%)	9,4	8,7

2009 2014 **2020**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Postes salariés par secteur d'activité agrégé au 31/12



Par rapport à la moyenne nationale, les emplois dans l'industrie et la construction sont davantage présents sur le bassin de vie contrairement aux emplois dans le commerce, les transports et les services divers.

Emploi

Période	Taux d'emploi des femmes de 25-54 ans (%)		Taux d'emploi des hommes de 25-54 ans (%)		Part des salariés occupé à temps partiel (%)		Part des jeunes sans emploi non scolarisés (%)	
	23 communes	France métropolitaine	23 communes	France métropolitaine	23 communes	France métropolitaine	23 communes	France métropolitaine
2008	70,6	75,7	85,6	86,2	15,5	17,9	38,2	34,4
2013	72,8	76,4	84,2	84,3	17,2	18,1	44,9	39,7
2019	74,8	76,7	84,1	83,8	15,4	17,3	43,9	38,9

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale et complémentaire

On note que le taux d'emploi des femmes sur le bassin de vie est inférieur à l'indicateur national même si l'écart diminue depuis 2008. Concernant le taux d'emploi des hommes, le taux sur le bassin de vie est légèrement supérieur à l'indicateur national depuis 2013. Enfin, la part des jeunes sans emploi et non scolarisés est globalement supérieure de 5 points à l'indicateur national.

Taux de chômage des 15/64 ans

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Indicateurs	23 communes	France
Nombre de chômeurs	744	3 951 734
Taux de chômage (%)	14,1	12,7
Part de femmes parmi les chômeurs (%)	53,7	51,8

2009 2014 2020

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Indicateurs	22 communes	France
Nombre de chômeurs	358	3 951 734
Taux de chômage (%)	10,2	12,7
Part de femmes parmi les chômeurs (%)	55,3	51,8

2009 2014 2020

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Taux de chômage (au sens du recensement) par âge

	Taux de chômage par âge	
	23 communes	France
Ensemble	14,1	12,7
15 à 24 ans	32,1	25,3
25 à 54 ans	12,3	11,4
55 à 64 ans	11,1	10,6

2009 2014 2020

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Taux de chômage (au sens du recensement) par âge

	Taux de chômage par âge	
	22 communes	France
Ensemble	10,2	12,7
15 à 24 ans	28,7	25,3
25 à 54 ans	8,5	11,4
55 à 64 ans	8,9	10,6

2009 2014 2020

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Indicateurs	Brionne	France
Nombre de chômeurs	386	3 951 734
Taux de chômage (%)	22,0	12,7
Part de femmes parmi les chômeurs (%)	52,2	51,8

2009 2014 **2020**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Taux de chômage (au sens du recensement) par âge

	Taux de chômage par âge	
	Brionne	France
Ensemble	22,0	12,7
15 à 24 ans	36,2	25,3
25 à 54 ans	20,6	11,4
55 à 64 ans	15,6	10,6

2009 2014 **2020**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Sur l'ensemble du bassin de vie, le taux de chômage est légèrement plus important que la moyenne nationale (14,1 % contre 12,7%). Cependant, sur Brionne il est beaucoup plus important (22 %). A noter que les jeunes sont davantage touchés par le chômage : 36,2 % à Brionne contre 25,3 % en France.

Niveau de ressources

Indicateurs de fragilité sociale (en %)

Indicateurs	23 communes	France métropolitaine
Part des 0-17 ans dans une famille sans actif occupé - 2019	12,3	11,0
Part de la population de moins des 65 ans à bas revenu - 2021	17,7	19,6

Source : Insee, Recensement de la population (RP) exploitation principale et complémentaire ; Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF

Indicateurs de fragilité sociale (en %)

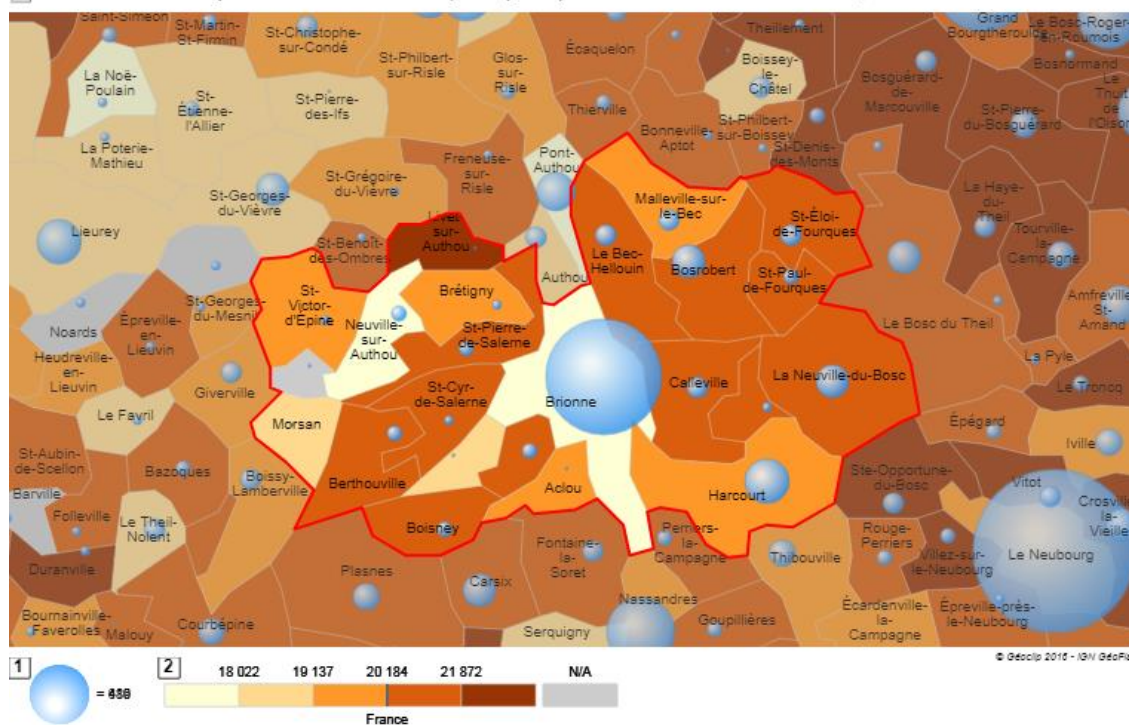
Indicateurs	Brionne	France métropolitaine
Part des 0-17 ans dans une famille sans actif occupé - 2019	28,7	11,0
Part de la population de moins des 65 ans à bas revenu - 2021	29,5	19,6

Source : Insee, Recensement de la population (RP) exploitation principale et complémentaire ; Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF

L'indicateur de fragilité sociale nous permet également de constater la concentration plus importante de personne touchée par la précarité sur la ville de Brionne par rapport au reste du bassin de vie.

1 nombre d'emplois au lieu de travail, 2014 - Source : Insee, RP exploitation complémentaire

2 revenu fiscal médian par unité de consommation, 2013 (euros) - Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal



Il est à noter, l'importance de la concentration des emplois sur la commune de Brionne qui avec la commune de Neuville-sur-Authou disposent des plus faibles niveaux de revenus de leur population. On remarque que les autres communes se situent globalement autour de la moyenne nationale.

Logement

Part des logements selon le type de résidence :

	Bassin de vie de Brionne	France
Résidences principales	80,6 %	82,1 %
Résidences secondaires	11,6 %	9,7 %
Logements vacants	7,8 %	8,2 %

Part des logements selon leur type :

	Bassin de vie de Brionne	France
Maisons	85 %	55,2 %
Appartements	10,1 %	43,7 %
Autres logements	4,9 %	1,1 %

Part des logements selon le type de résident :

	Bassin de vie de Brionne	France
Propriétaires	70,7 %	57,5 %
Locataires	27,5 %	40,3 %
<i>dont logement social loué vide</i>	8,9 %	14,7 %
Logés gratuitement	1,8%	2,2%

Résidences principales construites AVANT 2018 selon la période d'achèvement

	Nombre		%	
	23 communes	France	23 communes	France
Avant 1919	1 058	3 621 699	21,3	12,2
De 1919 à 1945	354	2 585 881	7,1	8,7
De 1946 à 1970	967	6 237 551	19,5	21,0
De 1971 à 1990	1 205	8 561 907	24,3	28,8
De 1991 à 2005	660	4 752 203	13,3	16,0
De 2006 à 2017	714	4 010 554	14,4	13,5
Total	4 960	29 769 795	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

On peut noter que la part des résidences secondaires est légèrement plus importante sur le bassin de vie que sur le territoire national, que la plupart des logements sont des maisons, ce qui est logique en milieu rural, et que les habitants sont majoritairement propriétaires. Plus de la moitié des résidences principales ont été construites après 1970.

Équipement automobile et transport domicile/travail

Équipement automobile des ménages

	23 communes	France
Pas de voiture	498	5 637 973
1 voiture	2 220	13 872 940
2 voitures ou plus	2 249	10 241 285
Total	4 967	29 752 198

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail

Champ : actif de 15 ans ou plus ayant un emploi

Indicateurs	23 communes	France
Pas de déplacement	5,6	4,1
Marche à pied (ou rollers, patinette)	3,0	6,1
Vélo (y compris à assistance électrique)	0,8	2,3
Deux-roues motorisé	0,6	1,8
Voiture, camion ou fourgonnette	88,0	70,4
Transports en commun	2,0	15,2

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

On peut remarquer que la voiture reste le moyen de transport privilégié pour se rendre au travail. Il est à noter également que 10% des ménages n'en possèdent pas ce qui peut constituer un frein notamment en milieu rural.

Les établissements scolaires

Les établissements du primaire

15 écoles dont 1 privée, de la petite section au CM2, sont implantées sur le territoire. Elles se situent sur les communes de : Berthouville, Boisney, Bosrobert, Brétigny, Brionne (dont une classe de TPS à l'école Brassens), Calleville, Franqueville, Harcourt, La Neuville du Bosc, Neuville sur Authou, St Eloi de Fourques, St Paul de Fourques et St Pierre de Salerne. Environ 1050 élèves fréquentent ces écoles.

Les établissements du secondaire

Un collège et un lycée sont situés à Brionne :

- Collège Pierre Brossolette à Brionne, 635 élèves.
- Lycée professionnel Augustin Boismard à Brionne, spécialisé dans les métiers d'art (bois, tissu, cuir, spectacle), 279 élèves.

Lieux d'accueil enfance jeunesse

On dénombre :

- 1 Relai Petite Enfance (IBTN)
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents (IBTN)
- 1 micro-crèche municipale à Brionne
- 2 Maisons d'Assistants Maternels (Graine de malice à Brionne et MAM Zen Bulle à la Haye de Calleville)
- 8 accueils de Loisirs Périscolaires (Bosrobert, Brionne, Calleville, Franqueville, Harcourt, Neuville sur Authou, St Eloi de Fourques)
- 4 accueils de Loisirs Extrascolaires (Brionne, Harcourt, Neuville sur Authou, St Eloi de Fourques)

Par ailleurs, il existe une référente parentalité au sein de l'IBTN. Son rôle est d'animer un réseau de professionnels intervenants sur cette thématique. Le projet « Famille en fête » est organisé par ce collectif.

Lieux culturels et sportifs

Les lieux culturels situés sur le bassin de vie :

- 1 médiathèque à Brionne
- 1 centre culturel à Harcourt
- 1 centre culturel et multimédia à St Eloi de Fourques
- 2 bibliothèques au Bec-Hellouin et à Neuville sur Authou
- 1 école de musique à Brionne

Au-delà des lieux, les communes sont attachées à proposer, en lien avec les associations, des événements culturels et sportifs pour faire vivre le territoire : gala de catch, triathlon, concerts, représentations théâtrales, festival BD, salon de la photo...

On dénombre plusieurs structures sportives :

- 2 gymnases, 1 dojo, 1 salle de tennis de table à Brionne
- 1 base de loisirs à Brionne (canoë, mini-golf, tir à l'arc, pump track, pétanque...)
- 5 terrains de football (Brionne, Le Bec-Hellouin, Franqueville, Harcourt, Neuville du Bosc)
- 6 terrains de tennis (Brionne, Le Bec-Hellouin, Harcourt et Boisney)
- 3 terrains multi-sports à Authou, Bosrobert et St Eloi de Fourques
- La voie verte qui relie Evreux à la vallée du Bec-Hellouin

L'animation de la vie sociale

L'EVS LEZARTS ET LES MOTS

L'association a été créée en 2012 afin de proposer aux enfants de la petite section au CM2 des ateliers autour des mots, de la lecture, de l'écriture et de la musique.

Aujourd'hui, l'association possède un agrément Espace de Vie Sociale attribué par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure.

Les principaux axes du projet social de l'association sont :

- l'accueil des habitants
- l'accompagnement à l'utilisation des outils numériques
- la parentalité et la scolarité

L'ASSOCIATION TIC-TAC BOSPAULOIS

L'association Tic-Tac a engagé en 2018 une démarche de réflexion pour construire son nouveau projet social 2019-2022 par le biais de concertations avec les habitants, les adhérents, les administrateurs, partenaires locaux et salariés. Plusieurs étapes de co-élaboration se sont succédées s'inscrivant dans une démarche dynamique et participative.

Cependant, en 2020, l'association a fait le choix de renoncer à son agrément d'Espace de Vie Sociale faute de moyens humains suffisant pour assumer l'ensemble des missions.

L'association n'en reste pas moins dynamique avec un programme d'actions qui s'adresse à l'ensemble des publics et une vocation familiale et intergénérationnelle.

LA VILLE DE BRIONNE

La ville de Brionne a développé quatre grands axes d'interventions prioritaires :

- L'accès aux droits et aux services
- L'éducation
- L'accès à la culture
- L'insertion et l'inclusion sociale

Ainsi, à travers ses différents services, la Municipalité développe des actions et des projets tout en accompagnant et soutenant des initiatives citoyennes et associatives.

Dans ce cadre, des services et des équipements en proximité sont mis à la disposition des habitants.

La médiathèque, propose, en plus des expositions et de nombreuses conférences organisées le plus souvent par ou sur une idée des habitants, des rendez-vous sous forme d'ateliers : ateliers

d'écriture, d'anglais, d'informatique, des éveils aux livres pour les tout-petits et les petits, atelier d'éducation aux médias avec le collège et le lycée.

Le service jeunesse propose un service péri et extra-scolaire, des centres de loisirs à thème selon les congés scolaires et des séjours en camp l'été et une micro-crèche.

Il faut souligner également l'engagement citoyen des enfants. En effet, l'école primaire a créé son Conseil de l'école permettant aux élèves de s'impliquer directement dans la vie de l'école et ainsi d'agir sur les projets.

Un partenariat entre l'école, le collège, le lycée et la ville de Brionne a été créé en septembre 2018 autour du projet de CESC favorisant les actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Le CCAS intervient à travers des dispositifs d'aides et des projets à l'attention de tous : bons fournitures scolaires, chèque sport et culture, transports scolaires, sorties seniors, sorties jeunes, colis de Noël, jardins familiaux.

Dans le domaine de **l'accès aux droits et aux services**, la ville propose également un service de passeport et de CNI et développe des partenariats permettant d'offrir des permanences de services en proximité : la mission locale, ADMR, ACCES, France Services, la mutuelle pro BTP...

Le soutien à la vie associative est important à travers ses subventions annuelles et également l'ensemble des services, équipements et accompagnement offerts par la ville tout au long de l'année. En effet, annuellement, la ville verse 90 000 € de subventions et met à disposition l'ensemble des équipements publics (équipements sportifs, salle des fêtes, salles de réunion).

Ce soutien contribue directement à l'animation de la vie locale à travers l'organisation par les associations d'événements à la salle des fêtes comme le gala de catch, de nombreux lotos, spectacles, repas à thème, foires à tout, des concours comme le Salon de la peinture et de la sculpture... mais aussi de rencontres sportives.

Dans le **domaine culturel et éducatif**, la ville développe une programmation visant la découverte des arts tout en mêlant un public d'amateur et d'avisé, comme par exemple les concerts de l'opéra de Rouen, les représentations théâtrales résultant des ateliers théâtre mis en place en partenariat avec une compagnie locale, le projet Land'Art, le salon de la photo, la nuit de la lecture...

De nombreux concerts et événements sont également organisés à la **base de loisirs**, comme le traditionnel feu d'artifice ou la « Faites du sports » permettant de valoriser et faire connaître les différents clubs sportifs dans un moment conviviale et fédérateur.

En 2018, la ville de Brionne a mené, en partenariat avec les autres communes du bassin de vie, une enquête auprès des habitants pour définir des axes de développement en termes de services à la population et d'animation de la vie sociale. Le 1^{er} décembre 2018, les résultats ont été présentés lors d'un temps d'échanges et de débat avec les habitants et les partenaires à la médiathèque. Suite à cette démarche, un projet de **préfiguration de Centre Socio-Culturel** est déposé par la ville de Brionne. En Juin 2019, la CAF a donné son accord à l'agrément de préfiguration.

Pendant cette période, **Le Repère** a mené plusieurs actions et temps d'échanges afin de construire son projet social avec les acteurs du territoire. Le projet, présenté en septembre 2021, s'articule autour de 3 axes : le développement du lien social, l'animation du territoire dans une dynamique partenariale et la facilitation de l'expression et de la participation. Il a été validé par la Caisse d'Allocations Familiales par l'attribution d'un premier agrément de 2 ans jusqu'en décembre 2023.

Tissu associatif

Le tissu associatif est bien développé sur le bassin de vie puisqu'une centaine d'associations y sont présentes. Elles sont majoritairement concentrées sur Brionne de par l'implantation des équipements d'accueil.

La pratique du sport est bien présente sur les 23 communes puisque la moitié de ces associations sont sportives. Certaines sont regroupées au sein de l'Office Municipal des Sports qui organise chaque année la "Faites du Sport".

L'autre moitié des associations intervient sur plusieurs champs : loisirs, éducation, culture, histoire, patrimoine, environnement et solidarité.

Toutes ces associations contribuent au dynamisme du territoire en organisant des activités et des manifestations tout au long de l'année et permettent aux habitants de se rencontrer.

Le Repère développe une fonction ressource pour ces associations tant dans l'accompagnement technique et méthodologique que dans le développement de projets et d'actions en partenariat.

Santé

On dénombre sur le territoire :

- des médecins généralistes
- des infirmiers
- un dentiste
- 2 kinésithérapeutes
- 1 ostéopathe
- 1 pédicure podologue
- 1 psychologue
- 2 EHPAD (Brionne et Harcourt)
- Une Permanence d'Accès aux Soins de Santé à Brionne (Espace Taurin)

Dans le cadre du projet CAPABLE, un diagnostic spécifique sur les addictions au sein du bassin de vie a été mené par l'association ADISSA.

Il met en avant une surmortalité sur le territoire liée à la consommation de tabac et d'alcool (prise en charge rendue difficile par le manque de professionnels de santé).

La consommation de produits stupéfiants (notamment cannabis, cocaïne et héroïne) est également relevée.

Parallèlement à ce diagnostic, des formations ont été réalisées en direction de professionnels et de bénévoles associatifs du bassin de vie (une formation autour des conduites addictives et une formation sur l'utilisation des écrans au quotidien).

Un réseau d'acteurs locaux s'est constitué autour de groupes de travail sur ces 2 thématiques pour élaborer un plan d'action afin d'apporter une réponse globale. (Travaux en cours)

Autres services

On compte :

- 23 Mairies (Bassin de vie)
- 1 antenne de l'IBTN (Brionne)
- 1 office de tourisme (Brionne)
- 1 Centre Médico-Sociale (assistante sociale et PMI) (Brionne)
- 1 espace de permanences (France Services, Mission Locale, ADMR, Accès...) (Brionne)

Commerces

On compte environ 120 commerces qui sont pour la quasi-totalité installés à Brionne. La ville joue pleinement son rôle de pôle de commerces et d'activité secondaire de proximité.

Quelques commerces de proximité sont présents notamment à Harcourt et au Bec-Hellouin.

Développement numérique

La totalité des communes du bassin de vie est éligible à la fibre.

Il existe plusieurs structures qui proposent un accès et/ou un accompagnement à l'utilisation des outils technologiques et à internet : à Brionne à la médiathèque, à la France Services (Espace Taurin), au centre Médico-Social, dans les bibliothèques du Bec Hellouin, de Neuville/Authou et de St Eloi de Fourques et avec l'association Lézarts et les mots. En fonction de la structure, les modalités d'accès et l'accompagnement diffèrent.

Ces espaces sont utilisés par l'ensemble des usagers (des jeunes et des plus âgés) dans un but d'apprentissage à l'outil informatique, de recherches, d'accès à l'information et également pour sa dimension ludique.

Il est observé une certaine saturation de l'offre existante au regard des demandes.

Analyse : le territoire

POINTS FORTS / ATOUTS :

- Un territoire à taille humaine
- Un patrimoine et un cadre naturel riches
- Des modes de transports diversifiés pour rejoindre les villes aux alentours

POINTS FAIBLES :

- Un territoire assez éloigné des grandes agglomérations
- Une offre de transports publics existante mais limitée (fréquence, horaires, accès à l'échelle du bassin de vie)

Préconisations

- Prendre en compte les problématiques de mobilité à l'échelle du territoire
- Mettre en valeur le patrimoine et le cadre naturel
- Valoriser les mobilités douces
- S'inscrire dans une démarche de développement durable pour préserver les ressources et le milieu naturel

Analyse : la population

POINTS FORTS / ATOUTS :

- Une population qui augmente signe de l'attractivité du territoire (solde entrée/sortie).
- Une population plutôt identique à la moyenne nationale au niveau de la répartition par âge hormis une légère sur-représentation des moins de 14ans et des plus de 60 ans.

POINTS FAIBLES :

- Des disparités au sein du territoire avec des niveaux de ressources inégaux. Une part importante de la population de Brionne, ville la plus peuplée du bassin de vie qui concentre les emplois et les services, touchée par la précarité.
- Un taux de chômage important sur Brionne notamment chez les jeunes qui sont fortement impactés
- Qualification et niveaux de diplôme assez faible au regard de la moyenne nationale
- Un risque d'isolement avec la hausse des ménages d'une personne et des familles monoparentales

Préconisations

- Tenir compte des revenus limités pour une partie de la population (politique tarifaire adaptée)
- Proposer des actions afin de lutter contre l'isolement
- Développer l'insertion sociale et l'accompagnement des publics
- Travailler en transversalité et en réseaux avec les autres acteurs du territoire

Analyse : les équipements et services à la population

POINTS FORTS / ATOUTS :

- Répartition homogène des établissements scolaires sur le territoire
- Présence d'accueils péri et extrascolaires répartis sur le bassin de vie
- Présence de structures petite enfance (RAM, micro crèche, LAEP)
- Un travail de diagnostic, une offre de formations et la création d'un réseau initiés dans le cadre du projet CAPABLE
- Permanences de plusieurs institutions ou associations pour accompagner les habitants au quotidien (MSAP, CMS, CCAS, ADMR, Mission Locale, Accès...)
- Tissu associatif dynamique sur le bassin de vie
- Des événements culturels et sportifs proposés régulièrement tout au long de l'année
- Un magnifique site avec la base de loisirs : lieu de pratiques sportives mais aussi de détente et de loisirs
- Présence de plusieurs médiathèques/bibliothèque sur le territoire

POINTS FAIBLES :

- Peu d'équipements dédiés à la culture
- Une offre de loisirs limitée en direction des jeunes à partir de 12 ans
- Des besoins en termes d'accompagnement à l'utilisation des outils numériques mais des moyens limités

Préconisations

- Développer le travail partenarial avec les institutions et les associations présentes sur le territoire
- Continuer de développer l'offre culturelle et sportive en la diversifiant afin de toucher un plus large public
- Renforcer l'accompagnement à l'utilisation des outils numériques
- Développer des actions de sensibilisation autour des conduites addictives
- Engager/Continuer la réflexion sur l'aménagement des locaux type « tiers lieu » (centre socio-culturel avec des salles pour les associations/partenaires : lieu de rencontres, d'accompagnement, d'activités et de projet).

3- Les actions 2022-2023

Les ateliers d'initiation et de découverte

Cette action vise à faire découvrir aux habitants des activités sportives, artistiques et culturelles par la pratique et la rencontre avec un service, une association ou encore un intervenant qui veulent partager une passion, un talent, des compétences et ainsi mettre en lumière une activité existante ou en faire émerger des nouvelles.

Ces ateliers sont donc élaborés en partenariat avec une personne ou une structure. Les activités sont différentes d'un atelier à l'autre mais l'habitant qui aurait apprécié l'initiation à laquelle il a assisté peut continuer la pratique par le biais de l'association ou de l'intervenant.

3 ateliers ont été proposés 2022 :

- Initiation à la céramique,
- Atelier d'écriture d'haïku dans le cadre du printemps des poètes,
- Création de l'œuvre des habitants du projet Land'Art avec l'association l'outil en main (3 séances).

20 personnes âgées de 5 à 73 ans ont participé à ces ateliers.

6 ateliers ont été proposés 2023 (année en cours, bilan au 31/08/23) :

- Après-midi crêpes et jeux en famille,
- Atelier d'écriture d'haïku dans le cadre du printemps des poètes,
- Balade nature à la découverte des plantes et de leurs propriétés,
- Création de l'œuvre des habitants du projet Land'Art (2 séances),
- Découverte du plessis dans le cadre du sentier d'art
- Rallye photo

78 personnes âgées de 5 à 76 ans ont participé à ces ateliers.



Les rencontres thématiques

L'objectif de ces rencontres est de proposer des temps d'informations, de sensibilisation, d'échanges autour de thématiques précises.

3 rencontres ont eu lieu :

- Un après-midi autour des jeux de société avec les associations Lézarts et les mots et la Chouque
- Une conférence sur le 4L Trophy par deux jeunes brionnais qui ont participé à l'aventure
- Les écrans et nous, 2 journées à la fois pour sensibiliser à une utilisation raisonnée des écrans et aussi pour s'amuser et découvrir des pratiques. Action organisée avec la médiathèque de Brionne et le Centre d'Information et d'Orientation de Pont-Audemer/Bernay

67 personnes âgées de 7 à 68 ans ont participé à ces rencontres.



Le village des associations

Pour rassembler les associations autour d'un même projet et de faire découvrir aux habitants la diversité des activités proposées, le village des associations a eu lieu le même jour que la « faites du Sport » organisée par l'Office Municipal des Sports.

Cette manifestation a permis aux associations du bassin de vie de faire découvrir leurs activités et d'échanger avec les habitants. Elle s'est déroulée le dimanche 4 septembre de 14h à 18h à la base de loisirs de Brionne.

Des démonstrations et des animations ont été proposées au cours de l'après-midi par les associations sportives, culturelles et de solidarité. Plus de 30 associations étaient présentes pour l'occasion.



Les Jeux Intervillages du bassin de vie

Proposée durant les actions de concertation lors de la période de préfiguration, l'objectif de cette action est d'organiser un moment convivial et fédérateur.

La première édition a eu lieu le dimanche 11 septembre 2022 à la base de loisirs de Brionne et a été organisée par un collectif représentant 12 communes du bassin de vie et 14 associations. Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises de mars à septembre 2022, au sein de plusieurs communes du bassin de vie, pour préparer cette journée.

En tant que coordinateur de ce groupe, il était important pour nous de faire en sorte que chacun puisse se sentir impliqué dans l'organisation et le déroulement. Ainsi, nous sommes partis d'une feuille blanche et, à l'aide de techniques et d'outils d'animations participatifs, nous avons fait en sorte que chacun puisse s'exprimer et que les décisions soient prises de manière démocratique.

Le projet s'est donc construit au fur et à mesure de ces réunions pour aboutir à la réalisation de cette journée durant laquelle les 8 équipes ont pu réaliser une douzaine d'épreuves pour tenter de remporter les jeux.

54 personnes se sont mobilisées pour assurer l'organisation et le déroulement de la journée afin de faire en sorte que les 55 participants passent un bon moment.

L'équipe représentant Franqueville a remporté cette première édition, la commune accueillera donc la 2ème édition le 10 septembre 2023.



Les journées du patrimoine

La participation du Centre Socio-Culturel à cet événement national a débuté durant la période de préfiguration. En 2022, nous avons fait évoluer la formule proposée (auparavant une visité animée) en organisant une enquête théâtralisée grandeur nature pour faire découvrir l'histoire et le patrimoine de Brionne.

La préparation et la réalisation de cette journée s'est fait avec les associations Les Petites Fripouilles et Brionne Carrefour d'Histoire. L'une pour ces compétences théâtrales et l'autre pour ses connaissances relatives au passé de la ville.

Cette action faisait également du lien avec la pièce de théâtre que la compagnie préparait et qui allait être jouée quelques mois plus tard : « l'affaire du diamant de Lorraine ».

107 personnes de 8 à 65 ans ont participé à cette enquête le samedi 17 septembre 2022.



Les 4 saisons de la friche

Ce projet s'intègre dans un processus enclenché par la ville de Brionne, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Eure et l'Etablissement Public Foncier de Normandie depuis plusieurs années (dispositif « Vallée Habitée », atelier pédagogique d'étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles)

Il a été mené en partenariat avec le collectif d'artistes paysagistes « Dinoludus » et le CAUE 27. Il vise à créer du lien entre les habitants et la friche industrielle Siret-Delaporte via une résidence d'artistes et la réalisation d'ateliers artistiques et de jardinage.

Le Repère est donc intervenu pour favoriser et développer la participation citoyenne autour de ce projet.

D'octobre 2022 à juillet 2023, 4 sessions de deux jours d'ateliers ont été proposées durant les 4 saisons de l'année. La démarche visait aussi à voir évoluer l'environnement autour de cette friche au fur et à mesure des saisons.

Les animations ont eu lieu un vendredi (public scolaire) et un samedi (tout public) de chaque saison.

Ainsi, plusieurs ateliers ont pu être menés : la réalisation d'une carte/fresque sur un mur de la friche, des visites guidées et animées de la friche, des ateliers de jardinage et de plantations, la création d'un espace potager, des expositions photographiques, des ateliers participatifs pour recueillir les propositions des habitants et des élus sur l'avenir de la friche, une chasse au trésor ou encore une guinguette.

25 élèves du Collège Pierre Brossolette, une centaine d'élèves de l'école Pergaud et 45 habitants ont participé à ces différentes animations.



Portrait(s) des 23

Lors de la période de préfiguration, en juin 2021, nous avons organisé, avec la compagnie « Com' une impro », un théâtre forum pour illustrer et susciter la participation citoyenne. Le succès de cette action auprès du public nous a convaincu de proposer un autre événement participatif et théâtral lors du renouvellement du projet social.

Ainsi, nous avons rencontré le collectif les 8 poings qui porte un projet de création théâtrale intitulé « Portrait(s) d'un village, d'une commune ». Le principe est le suivant : le collectif se base sur des témoignages recueillis auprès des habitants pour créer un spectacle unique et représentatif du lieu où il est joué.

A travers ce projet, l'enjeu était d'impliquer les habitants dans un projet collectif et de leur faire prendre conscience qu'ils constituent une ressource pour le territoire. Un territoire qui peut se raconter au travers des histoires de vie des habitants qui y vivent ou y ont vécu.

Ainsi, lors de nos échanges avec le collectif, nous avons fait part de plusieurs points importants à nos yeux :

- le fait que le spectacle, et donc le recueil de témoignages, devait être à représentatif du bassin de vie et des 23 communes qui le composent,
- le fait de faciliter la participation au spectacle des habitants rencontrés et même des spectateurs venus assister à la représentation.

Le collectif n'avait encore jamais proposé sa création sur un territoire de cette échelle ni poussé la participation des habitants aussi loin, c'était donc une première pour eux également.

4 comédiennes du collectif sont venues en résidence à Brionne du 23 avril au 7 mai. Durant la première semaine, plusieurs modalités ont été mises en œuvre pour rencontrer les habitants : porte à porte dans les communes, présence sur le marché de Brionne, dans des bars à Brionne et Harcourt, au club des abeilles, permanences dans des lieux publics : mairie du Bec Hellouin et de La Neuville du Bosc, médiathèque de Brionne, bibliothèque de Neuville sur Authou, base de loisirs de Brionne...

Ces différents temps organisés pour aller vers les habitants ont permis de faire en sorte que les 23 communes soient représentées parmi les 130 témoignages récoltés.

Les comédiennes ont donc recueilli beaucoup de matière et elles ont ensuite dû faire une sélection pour créer le spectacle.

2 représentations ont eu lieu, les samedi 6 et dimanche 7 mai à la salle des fêtes de Brionne. 170 spectateurs ont pu découvrir ce spectacle unique auquel ont pris part, lors de plusieurs scènes, des habitants rencontrés au gré des permanences et qui avaient donc pu répéter rapidement avec les comédiennes. La participation ne s'est pas arrêtée là puisque des spectateurs se sont également levés de leur chaise pour venir jouer de manière totalement improvisée et spontanée avec la troupe.

Pour l'engouement qu'il a suscité et le fait que ce spectacle a été créé de toutes pièces par les témoignages des habitants, ce projet correspond bien à l'ADN et aux valeurs du Repère : faire avec les habitants.

Des perspectives existent pour proposer une nouvelle version avec le collectif des 8 poings en 2024 : il reste des témoignages à exploiter et nous aimerions impliquer davantage les communes et associations pour construire une nouvelle formule.



La radio des 23

La web radio a été utilisée à plusieurs reprises pour recueillir la parole des habitants lors de la période de préfiguration du Centre Socio-Culturel.

L'outil s'est révélé très pertinent dans la mesure où il facilite l'expression et la participation et qu'il permet de créer une relation privilégiée entre les personnes qui l'utilisent.

Nous avons donc décidé de créer la radio des 23 afin de mettre en valeur la richesse du territoire et de ses habitants. Notre volonté est, qu'à terme, cette radio puisse être animée par les habitants eux-mêmes.

La premier podcast de la radio des 23, disponible sur la plateforme Spotify, a été mis en ligne le 15 mai 2023, il s'agissait d'une interview des élèves de l'atelier théâtre de la Compagnie des Petites Fripouilles. Depuis, plusieurs autres podcasts et sujets ont été abordés : les 4 saisons de la friche, la course de caisses à savon du comité des fêtes de Brionne, des interviews des groupes se produisant pour la fête de la musique, l'interview d'élus de Franqueville et du comité des fêtes pour l'organisation des jeux intervillages ou encore la venue d'un éco-aventurier au centre de loisirs de Brionne.



Le projet CAPABLE

Le projet CAPABLE est porté par la ville de Brionne à la suite d'un appel à projets retenu par l'Agence Régionale de Santé.

L'objectif général du projet est de co-construire une politique locale en matière de conduites addictives et d'addictions en contribuant à réduire les violences qui en découlent, en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux autour d'une culture et d'une stratégie commune, de manière à favoriser le bien-être de tous et le bien vivre ensemble.

Il s'articule autour de 3 axes :

- la réalisation d'un diagnostic réalisé et présenté par ADISSA en collaboration avec les acteurs locaux et l'ORS-CREAI
- la mise en place d'un programme de formations à destination des professionnels et bénévoles associatifs du bassin de vie (d'avril à octobre 2022). Une formation en deux sessions autour des conduites addictives assurée par l'association ADDICTIONS FRANCE et une formation en deux sessions sur l'utilisation des écrans au quotidien par l'association PROMOTION SANTE NORMANDIE. 29 personnes ont suivi les formations.
- la constitution et l'animation d'un réseau organisé en deux groupes de travail (addictions et écrans) permettant d'alimenter le diagnostic puis de réaliser un plan d'action afin de proposer une réponse globale sur le territoire. 33 personnes représentant 20 services ou structures font parties de ce réseau.

L'objectif est de répondre à l'appel à projet de la MILDECA en 2024 et de mettre en œuvre le plan d'actions par la suite.

L'accueil des habitants

La notion d'accueil est une mission importante des centres sociaux. Lors de ce premier agrément, nous nous sommes donc attachés à faire en sorte de proposer un lieu convivial qui donne envie aux habitants d'y passer un moment et d'échanger.

Ce lieu est uniquement un lieu d'accueil et d'information car, de par sa taille, il ne permet pas d'y pratiquer des activités. Ainsi les ateliers et autres activités se déroulent au sein d'autres structures

de la ville (médiathèque, base de loisirs, salle des fêtes, salle de la gare...), dans d'autres communes ou dans les locaux de nos partenaires.

Au sein de l'espace Taurin, plusieurs services de la ville et permanences de partenaires ont lieu et nous contribuons également à orienter les habitants vers les différentes permanences.



L'accompagnement des associations

Le Repère est également un lieu ressource pour les associations. Ainsi au cours de ses deux premières années d'agrément, plusieurs réunions collectives avec les associations ont été organisées. A la fois pour préparer des actions mais aussi pour échanger sur des thématiques précises.

Le Repère est également sollicité de manière plus individuelle par les associations pour un accompagnement plus personnalisé par exemple autour des points suivants : aide à la création de supports de communication, aide à la demande de subventions ou à la réponse d'appel à projet, questions sur la vie de l'association ou encore sur la législation.

Dans cet accompagnement, notre démarche est, là encore, de faire avec que ce soit sur l'aspect pratique ou sur la réponse à des questions. L'objectif étant de développer les compétences et les ressources des bénévoles associatifs.

Les rencontres avec les partenaires

Dans la mise en œuvre du projet social, le volet partenarial est primordial. Aussi bien dans le but d'informer et d'orienter au mieux les habitants que pour développer des actions partenariales.

Ainsi, des rencontres ont lieu régulièrement avec des partenaires institutionnels et associatifs, de manière formelle ou informelle, pour améliorer l'interconnaissance mais aussi pour nourrir nos projets respectifs.

Le Repère participe également à des actions menées par des partenaires (par exemple : le forum santé du collège, la fête des familles de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, des ateliers avec la mission locale dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune...).

La participation à la création de la Fédération Départementale des Centres Sociaux

Au sein d'un collectif d'élus et de techniciens d'une dizaine de structures d'animation de la vie sociale de l'Eure, le Repère a participé aux échanges et aux travaux afin de contribuer à la création de la FDSC 27.

L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 6 juin 2023. La Fédération Euroise des Centres Sociaux sera un atout en termes de représentation, d'accompagnement et d'appui des structures d'animation de la vie sociale du département. Cela constitue également une opportunité pour développer le travail en réseau entre les structures du territoire eurois.

Analyse : les actions 2022/2023

LES REUSSITES :

- Une diversité d'actions et de projets proposés.
- Des actions et une fréquentation en hausse entre 2022 et 2023 : une structure qui se développe.
- Un public hétérogène qui participe aux actions.
- Des liens noués avec plusieurs partenaires (des associations, des communes du bassin de vie, l'Intercom Bernay Terres de Normandie, collège de Brionne, bibliothèques, Centre Médico-Social...) et les autres services de la ville à l'occasion de projets ou de rencontres.

LES POINTS A AMELIORER :

- Développer davantage la présence dans les communes du bassin de vie.
- Développer le lien avec les établissements scolaires du bassin de vie.
- Développer la participation des habitants dans la vie de la structure.
- Réflexion sur la restructuration des locaux

4- La démarche d'élaboration du projet

Une concertation permanente

Depuis plusieurs années, la ville de Brionne développe des projets favorisant la participation et l'expression citoyenne. Elle a d'ailleurs reçu, pour son projet Land Art, le prix d'honneur départemental de la participation citoyenne.

La participation des habitants est un enjeu primordial et nous souhaitons les impliquer afin de créer l'habitude d'une concertation et d'une co-construction.

Cette démarche participative est essentielle dans l'élaboration du projet puisqu'elle permet de :

- créer du lien entre les acteurs du territoire afin d'aboutir à une meilleure connaissance et complémentarité des actions
- définir une vision partagée du territoire et les priorités de développement en termes d'actions et de services
- mener une réflexion globale permettant de mieux prendre en compte les besoins des habitants.

Ainsi, nous avons à cœur de maintenir ce lien et d'organiser plusieurs temps d'échanges avec les acteurs du territoire : habitants, élus, responsables associatifs, professionnels.

A l'occasion de plusieurs événements et en plusieurs lieux, nous avons pu aller à la rencontre des acteurs locaux pour faire connaissance, pour recueillir leur vision du territoire et leurs propositions en termes de développement de services et d'actions : portes ouvertes, réunions, théâtre participatif, web radio ou également lors des différentes actions.

En parallèle de ces temps de concertation initiés par Le Repère, la ville de Brionne a réalisé son analyse des besoins sociaux par l'intermédiaire du cabinet Soete et elle s'est engagée dans l'élaboration de son Projet Educatif Social Local à l'échelle du bassin de vie.

Ces différents temps d'échanges et de concertation avec les autres services de la ville et les acteurs locaux (élus du bassin de vie, partenaires, associations, habitants) permettent également d'alimenter notre réflexion autour du futur projet social et du projet familles de la structure.

A la suite du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2019/2022, la Ville de Brionne et la CAF de l'Eure signent en décembre 2022 une Convention Territoriale Globale d'intention. Cette CTG signée pour la période 2023/2027, vise à :

- Définir un cadre politique de développement des territoires
- Renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire.

Elle facilite le rééquilibrage territorial des équipements pour assurer un accès à tous à des services complets, innovants et de qualité.

Elle constitue un partenariat permettant de partager des objectifs de développement autour des champs suivants :

- ✓ **La petite enfance** : développement des places d'accueil, rénovation des équipements d'accueil, adaptation aux besoins des parents et enfants, etc.
- ✓ **L'accompagnement à la parentalité** : lieux d'accueil parents-enfants, aide à domicile, accompagnement à la scolarité, etc.
- ✓ **L'enfance et la jeunesse** : accueil de loisir, départ en vacances, accompagnement des projets jeunes, etc.
- ✓ **L'animation de la vie sociale** : développement et pérennisation des centres sociaux, concertation et participation des habitants à la vie sociale, soutien aux solidarités de proximité, etc.
- ✓ **L'accès aux droits, aux services et à l'inclusion numérique** : service de proximité, ateliers numériques, travail social, etc.

La CTG se matérialise alors par un Projet Educatif Social Local (PESL) qui a pour ambition d'aborder les habitants d'un territoire de façon globale en respectant leurs spécificités, car chaque parcours de vie est différent.

Le PESL permet alors une approche transversale des professionnels et bénévoles qui gravitent autour d'une personne et l'accompagnent dans son parcours.

En même temps que l'élaboration du PESL, beaucoup de projets de structure sont en cours de réécriture (CCAS, Le Repère, Micro-crèche, PEDT...). La ville cherche alors l'articulation des projets et l'harmonisation des intentions portée par le PESL.

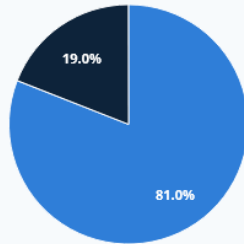
Ainsi, en 2023, plusieurs modalités ont été proposées afin de faciliter la participation des acteurs locaux, qu'ils soient élus, partenaires, bénévoles associatifs ou habitants :

- **Groupes de travail thématiques** : accès aux droits, logement/cadre de vie, petite enfance, enfance jeunesse et animation de la vie locale. Chaque groupe était animé par un référent expert de sa thématique sous la coordination de la chargée de coopération territoriale. La technique AFOM (Atouts Forces Opportunités Menaces) a été utilisée comme support d'animation des échanges. 59 personnes ont participé à ces groupes.

- **Séance plénière** avec tous les groupes de travail confondus afin de permettre aux participants de contribuer sur plusieurs thématiques et de croiser les regards de chacun. Des propositions d'actions ont été faites et débattues sur chacun des groupes. 34 personnes ont participé à cette séance.
- **Web radio avec les jeunes de la mission locale** organisée à la médiathèque de Brionne. Ce temps d'échanges a permis aux 11 jeunes participants de s'exprimer sur ce qu'ils aimaient ou pas sur le bassin de vie, d'échanger sur plusieurs sujets : la mobilité, la capacité à agir et à trouver des structures ressources, la notion d'engagement, les activités qu'ils aimeraient voir se développer.
- **Web radio au collège** organisée en lien avec le club médias. Lors de cette demi-journée, 16 collégiens ont pu s'exprimer sur les activités qu'ils pratiquent durant leur temps libre, sur leur relation aux écrans, sur les lieux qu'ils fréquentent sur le bassin de vie, sur leur envie d'avoir un lieu/une structure dédiée où ils pourraient se rendre durant leur temps libre.
- **Conseil d'élèves de l'école Pergaud** : au sein de chaque classe, les élèves ont pu s'exprimer sur plusieurs sujets : les équipements, les services proposés, les actions et les projets existants aussi bien à l'échelle de la ville que de l'école. Ils ont été également force de proposition pour de nouvelles actions/nouveaux projets. Les 12 délégués de classe ont ainsi pu faire remonter les remarques et propositions lors d'une réunion de conseil d'élèves avec la directrice de l'école, l'adjointe en charge de la jeunesse, la DGS de la ville et la chargée de coopération PESL.
- **Enquête en ligne en direction des familles**, 42 familles ont répondu à cette enquête dont voici quelques extraits de réponses :

Vous êtes :

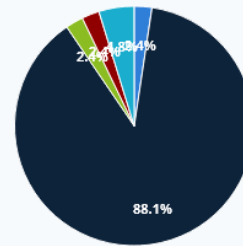
[Chart options »](#)



une femme	34
un homme	8

Dans quelle commune habitez-vous ?

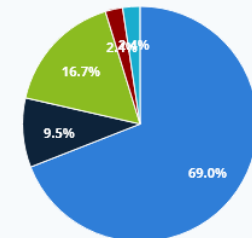
[Chart options »](#)



Bosrobert	1
Brionne	37
Calleville	1
Harcourt	1
Livet sur Authou	2

Vous êtes :

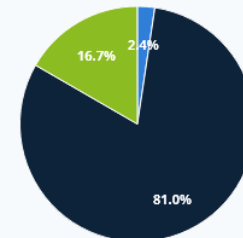
[Chart options »](#)



En couple (marié ou non)	29
Célibataire	4
Famille mono-parentale	7
Famille recomposée	1
Autre	1

Quel âge avez-vous ?

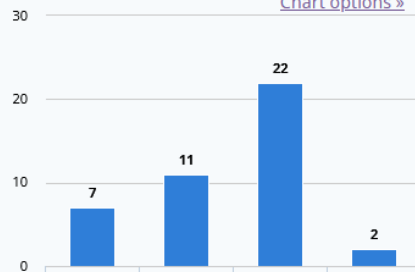
[Chart options »](#)



18-25 ans	1
26-45 ans	34
46-65 ans	7

Avez-vous le sentiment qu'il est aujourd'hui difficile d'exercer le rôle de parent ?

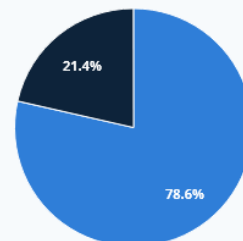
[Chart options »](#)



Pas du tout	7
Peu difficile	11
Assez difficile	22
Très difficile	2

Pensez-vous que l'éducation de vos enfants est partagée avec d'autres adultes que les parents (famille, amis, enseignants, animateurs....) ?

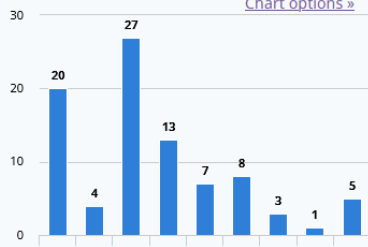
[Chart options »](#)



Oui	33
Non	9

Concernant vos enfants, parmi ces aspects, quels sont aujourd'hui les 2 qui vous posent finalement le plus de difficultés ?

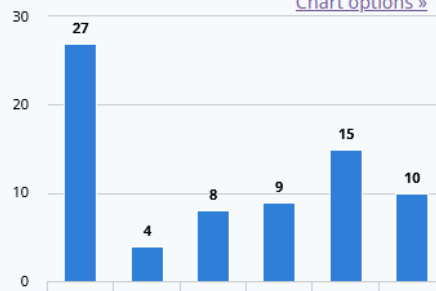
[Chart options »](#)



La scolarité de vos enfants : réussite, orientation, devoirs à la maison...	20
La santé de vos enfants : alimentation, sommeil, hygiène, maladie...	4
Les nouvelles technologies : internet, téléphone portable, jeux vidéo...	27
La relation avec vos enfants : autorité, gestion des conflits, communication...	13
Les violences (verbales ou physiques) : agression, racket, harcèlement...	7
Le comportement de vos enfants : politesse, respect, fréquentation...	8
Les conduites à risque : alcool, drogue...	3
La sexualité : information, consentement, respect de son corps/ de l'autre...	1
Autre	5

Si vous rencontrez des difficultés avec votre enfant :

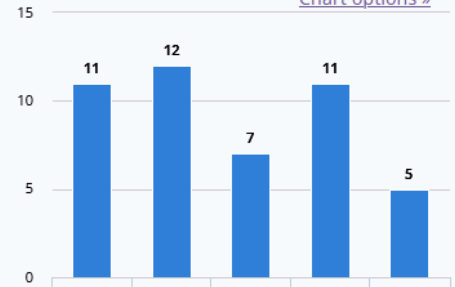
[Chart options »](#)



Vous gérez la situation avec l'autre parent	27
Vous recherchez conseil, une aide auprès de votre famille	4
Vous recherchez conseil, une aide auprès de vos amis	8
Vous recherchez conseil, une aide auprès d'un professionnel	9
Vous gérez la situation seul(e)	15
Il vous arrive de ne pas savoir comment faire	10

Si vous gérez la situation seul(e) ou avec l'autre parent, c'est :

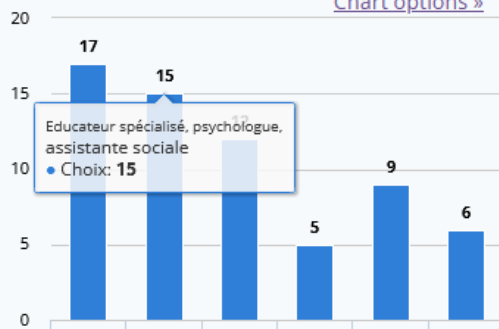
[Chart options »](#)



Parce que c'est une affaire privée	11
Parce que vous n'avez besoin de personne	12
Par manque de relation	7
Par manque de personne relais	11
Autre	5

Après de quel(s) professionnels recherchez-vous une aide, un conseil ?

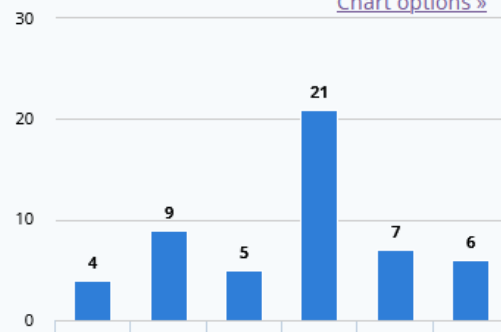
[Chart options »](#)



Médecin de famille, pédiatre	17
Educateur spécialisé, psychologue, assistante sociale	15
Enseignant, conseiller d'éducation, chef d'établissement scolaire	12
Assistante maternelle, personnel de micro crèche, PMI, Lieu d'accueil enfants Parents	5
Animateur (centre de loisirs, clubs sportifs)	9
Autre	6

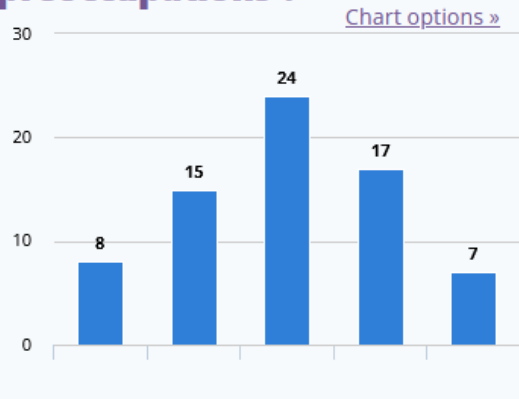
Il vous arrive de ne pas savoir quoi faire

[Chart options »](#)



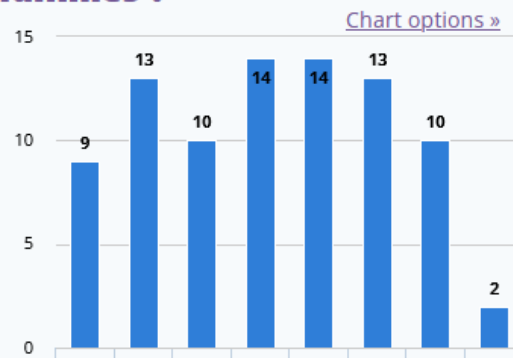
Parce que c'est trop difficile	4
Par manque d'information	9
Par manque de moyen financier	5
Par manque de disponibilité	21
Par manque de relation / contact	7
Autre	6

Quels sont, selon vous, les réponses adaptées à vos préoccupations ?



Conférences débats (séances d'informations et d'échanges grand public)	8
Groupe de parole (groupes d'échanges restreints de parents)	15
Lieux d'accueil parents/enfants	24
Ateliers d'échanges, de transmission de savoirs et de compétences	17
Autre	7

Quelles seraient vos 2 attentes principales vis-à-vis d'actions en direction des familles ?



Trouver des solutions aux difficultés que vous rencontrez	9
Partager votre expérience de parent avec d'autres parents	13
Obtenir des informations générales pour vous aider dans votre rôle de parent	10
Acquérir des savoirs ou des compétences	14
Rencontrer et échanger avec des professionnels	14
Se donner les moyens de changer des comportements et des postures	13
Rompre l'isolement	10
Autre	2

Éléments d'analyse de l'enquête familles :

- Pour une majorité, le rôle de parent est vu comme assez difficile : nécessité de proposer un accompagnement.
- Cet accompagnement devrait être légitime pour les familles car la plupart considère que l'éducation est partagée.
- Les aspects qui posent le plus de difficultés aux familles : les nouvelles technologies, la scolarité, la relation avec son enfant.
- Pour les accompagner, les familles seraient dans l'attente de lieux susceptibles de les accueillir avec leur(s) enfant(s), de groupes de parole/ateliers d'échanges.
- Volonté d'avoir les moyens de changer de posture, de rencontrer des professionnels et de développer/partager des savoirs et des compétences.

Analyse : Synthèse des GT Thématiques PESL

POINTS FORTS / ATOUTS :

- Une échelle territoriale qui permet le travail en réseau et la réactivité
- Brionne, une ville de nature, dimension à la fois urbaine et rurale (équipements, centralité, services).
- Des équipements divers et qualitatifs
- Un dynamisme partenarial, associatif
- Une offre de services diversifiée et de proximité (sociaux, éducatifs, administratifs...).

POINTS FAIBLES :

- Un taux de précarité important à Brionne
- Des problèmes de recrutements notamment d'animateurs et d'assistants maternels
- Une mobilité difficile en ruralité (appréhension difficile des possibilités du territoire)
- Problème de mobilité psychique
- La communication en ruralité : méconnaissance par le public des aides, outils du quotidien (transports, services, animations...)
- Un manque de coordination et d'interconnaissance des acteurs.

Problématiques constatées

- **Méconnaissance des ressources** du territoire et des possibilités dans différents champs (mobilité, alimentation, accès aux droits, logement, offre éducative, équipements...)
- **Effet de cloisonnement** : l'interconnaissance des acteurs est à améliorer
- Un travail des acteurs orienté "public" ou "thématique" (ex : les séniors) : nécessité de travailler en **transversalité**
- **Mobilisation et implication** difficiles pour le public (parentalité notamment)
- Une offre éducative et de loisirs pour les **adolescents** trop faible voire inexistante.

5- Le projet social 2024-2027

Les finalités du Centre Socio-Culturel

Le Centre Socio-Culturel joue un rôle essentiel au sein du bassin de vie en agissant comme un point d'ancrage pour la solidarité, l'inclusion sociale et le développement local. Ses finalités fondamentales sont multiples mais elles convergent toutes vers un objectif central : **renforcer le lien social et le pouvoir d'agir des habitants tout en luttant contre la précarité, l'isolement et les exclusions.**

Le Repère constitue un espace où les habitants se rencontrent, échangent et créent des liens durables. Il favorise la création de liens sociaux au sein du territoire, que ce soit à travers des activités culturelles, sportives, éducatives ou de loisirs. Ces rencontres contribuent à **tisser un tissu social solide**, créant ainsi un **sentiment d'appartenance et de cohésion.**

Le Centre Socio-Culturel ne se contente pas d'être un lieu de rencontre, il est également un incubateur de citoyenneté. Il offre aux habitants la possibilité de participer activement à la vie de leurs communes, de développer leurs compétences et d'influencer les décisions qui les concernent. Il encourage l'engagement civique, la participation à des projets collectifs et la prise de responsabilité. **En renforçant le pouvoir d'agir des habitants**, il contribue à la construction d'une société démocratique et inclusive.

La lutte contre la précarité, l'isolement et les exclusions est également un enjeu fort. Le Repère est un lieu ressource en termes d'information, d'orientation et d'accompagnement visant à soutenir les individus et les familles en difficulté. Que ce soit par le biais de l'accès aux droits, de l'aide alimentaire, du soutien à la parentalité, de l'orientation vers des services sociaux spécialisés, le centre socio-culturel est une ressource essentielle pour atténuer les effets de la précarité et promouvoir l'autonomie des personnes.

Le Repère contribue également à **lutter contre l'isolement et les exclusions** en proposant des activités qui rassemblent les personnes de tous âges et de toutes origines. Il offre un espace d'inclusion où chacun peut trouver sa place, indépendamment de son parcours ou de ses difficultés.

Les finalités du Centre Socio-Culturel sont profondément ancrées dans la construction d'une société plus solidaire, inclusive et démocratique. En renforçant le lien social, le pouvoir d'agir des habitants, en luttant contre la précarité, l'isolement et les exclusions, il incarne un modèle de développement qui vise à améliorer la vie de tous les habitants du territoire, en mettant l'accent sur l'égalité des chances et la dignité humaine. **Il œuvre à la création d'un monde où chacun a sa place et peut contribuer au bien-être collectif.**

L'accueil des habitants

L'accueil est souvent le premier contact des habitants avec le Centre Socio-Culturel, il constitue ainsi une première image, une première impression. Il est donc primordial d'attacher de l'importance à la qualité de cet accueil.

Toute personne s'adressant au centre socio-culturel doit bénéficier d'un accueil respectant les principes suivants (circulaire Cnaf 2012 AVS) :

- Le respect de la dignité humaine
- La laïcité, la neutralité, la mixité
- La solidarité
- La participation et le partenariat

Ainsi, nous veillerons à ce que chaque personne, quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles, son âge, soit accueillie avec la même attention, faite de respect, de bienveillance, d'une écoute active et sans jugement.

Le respect de ce cadre contribuera à offrir aux habitants un accueil de qualité et à nouer une relation de confiance indispensable.

L'espace d'accueil

Cette fonction d'accueil sera assurée au sein des locaux du Centre Socio-Culturel, à l'extérieur lors des actions « hors les murs » et sur internet via les outils numériques utilisés. Dans chacun de ces espaces, nous veillerons à :

- Proposer une signalétique permettant d'identifier la structure
- Aménager un lieu convivial, propice à l'échange
- Permettre la confidentialité en cas de besoin
- Offrir un lieu de rencontre et d'échanges où chacun puisse venir, même sans demande particulière.

Les personnes assurant l'accueil et leur fonction

Une ou plusieurs personnes identifiées seront chargées de l'accueil. A ce titre, elles devront :

- Être disponible pour établir la confiance et la relation d'échange réciproque
- Faire preuve de qualités relationnelles (bienveillance, politesse, amabilité, patience, discrétion)
- Être à l'écoute des besoins, des envies ou des difficultés exprimées de façon explicite ou parfois plus implicite
- Informer sur les actions du Centre Socio-Culturelle et de façon plus large sur la vie du territoire
- Orienter vers d'autres interlocuteurs ou structures compétentes en fonction des demandes formulées.

Il est important de veiller à ce que toute personne agissant dans le cadre du Centre Socio-Culturel, en tant que salarié ou bénévole, partage cette vision de l'accueil et soit en capacité de la mettre en œuvre.

L'accueil, une vocation transversale

La notion d'accueil est véritablement au cœur du projet du Repère dans la mesure où, au-delà de son rôle d'information et d'écoute, elle permet de :

- Créer du lien social en favorisant les échanges et en transmettant les valeurs d'écoute, de respect et d'ouverture à l'autre
- Développer l'appropriation de cet espace par les habitants
- Constituer un « carrefour » de l'information, entre celle venant de la structure, celle des habitants et du territoire
- Alimenter le projet et les actions à partir des attentes, des besoins et des envies exprimés par les habitants et en construisant une relation de partenariat avec eux
- Constituer un observatoire sur les besoins, les difficultés et les atouts du territoire

Une réflexion sur l'accueil au sein de l'espace Taurin

En septembre 2022, une première réunion a été organisée avec les autres structures présentes au sein de l'espace Taurin. L'objectif était d'améliorer l'interconnaissance des ces structures, d'échanger sur la notion de partenariat et de réfléchir à des pistes pour améliorer la visibilité des partenaires au sein de l'espace Taurin.

Une réflexion est également en cours pour réorganiser les différents espaces afin de rendre l'offre de services plus lisible et de proposer un accueil cohérent pour informer et orienter au mieux les habitants.

L'accompagnement et l'animation de projets dans une démarche participative

En tant que structure d'animation de la vie sociale, le Repère a vocation à accompagner et à animer des projets sur le territoire. Cependant, il n'a pas vocation à le faire tout seul, comme un prestataire de service, mais plutôt à le faire avec les habitants, avec les associations, dans un rôle de facilitateur.

Afin de développer la capacité à agir de l'individu et du collectif, le Centre Socio-Culturel doit prendre en compte l'expression des demandes et des initiatives des habitants et favoriser le développement de la vie associative. La démarche participative contribue à mettre en œuvre cette mission.

On ne décrète pas la participation !

Peut-on « faire participer » ? Non : nous pouvons proposer, partager notre envie d'agir et notre enthousiasme mais ce sont bien les personnes qui choisissent si elles participent ou non.

La proposition peut donc faciliter la participation. L'écoute également : les idées exprimées par les habitants peuvent trouver de la résonance auprès d'autres personnes et permettre de faire d'une idée individuelle, un projet collectif. Le rôle du Centre Socio-Culturel est donc de faire le lien entre les acteurs locaux pour que ces projets collectifs puissent se concrétiser.

Le centre Socio-Culturel crée ainsi les conditions propices à la participation en :

- Initiating des échanges réguliers avec les habitants, avec les associations
- Développant une écoute active
- Améliorant l'interconnaissance entre les acteurs locaux

- Instaurant une relation de confiance réciproque
- Ayant une capacité à agir rapidement
- Faisant preuve d'ouverture et de souplesse

En ce sens, le Repère est une structure agile dans la mesure où elle propose, expérimente, s'adapte. Afin de prendre en compte la diversité des expressions et des environnements, nous devons inventer et réinventer diverses modalités en permanence.

Définir le niveau de participation

Il est nécessaire de définir quel est réellement le niveau de participation : de l'information à la codécision en passant par la consultation, la concertation ou la négociation.

Si le degré de participation n'est pas clair pour les participants, ces derniers peuvent se sentir floués voire manipulés et l'effet obtenu sera contraire à celui recherché : les instances de participation ne seront pas des lieux de développement de la démocratie et l'impuissance, le fatalisme et l'individualisme en seront renforcés.

En fonction des actions, des projets et des instances, le degré de participation peut tout à fait être modulé.

L'action à la fois comme moyen et comme objectif

Dans la démarche que nous entreprenons pour développer la participation, l'action peut être considérée à la fois comme un objectif mais aussi comme moyen de susciter et de développer le pouvoir d'agir des habitants. Ainsi, le but n'est pas tant d'organiser une fête des voisins mais bien que celle-ci soit organisée par les habitants eux-mêmes.

Une démarche au long cours

Initiée depuis plusieurs années au sein de la ville de Brionne, la participation des habitants est une démarche qui s'inscrit sur la durée. En effet, il est parfois nécessaire de prendre le temps pour que ce mode de fonctionnement, qui est nouveau pour certains, soit bien intégré pour que la participation se fasse de manière positive et constructive.

La coordination du développement social du territoire

« Le développement social local (DSL) est une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (habitants, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants.

Il a pour ambition de mettre en œuvre un projet territorial global, partagé et coordonné. Il vise un objectif de changement durable de la situation des habitants, voire de transformation et de promotion sociale.

Il propose de redonner aux populations du pouvoir sur leur propre vie et leur environnement, en mettant en avant les notions de projet et de solidarité. » (Conseil Départemental Consultatif du Développement Social du Nord)

Si l'on met cette définition du développement social local en perspective avec les missions d'accueil des habitants et d'animations de projets dans une démarche participative, force est de constater

que le Centre Socio-Culturel a également pour vocation de coordonner le développement social du territoire.

De par sa nature et la volonté de développer une dynamique participative et partenariale, le Repère contribue à :

- Faire le lien entre les différents acteurs locaux (habitants, élus, institutions, associations),
- Partager les diagnostics de territoire
- Développer le travail en réseau
- Promouvoir le pilotage coopératif et les dynamiques collectives
- Favoriser la proximité à l'échelle du projet
- Construire une évaluation partagée du projet et de ses impacts

Ces différents éléments sont autant d'atouts lui permettant d'avoir une vision globale du territoire et d'impulser une dynamique de développement social local avec l'ensemble des acteurs locaux.

Cette coordination, au sein du territoire, s'effectue en transversalité et à plusieurs niveaux :

- En interne, avec les services municipaux de la mairie en lien avec les thématiques d'Animation de la Vie Sociale : avec l'implication des adjoints en charge de ces thématiques et des responsables de services (CCAS, médiathèque, service jeunesse, base de loisirs, services techniques) lors des réunions de travail. Concernant le CCAS, une analyse des besoins sociaux a d'ailleurs été réalisée, pour la première fois au sein de la commune de Brionne.
- Au sein de l'espace Taurin, avec les partenaires de proximité qui mènent des actions d'accompagnement et d'accès aux droits (CIAS, mission locale, ADMR, ACCES...).
- Au sein du bassin de vie, avec les élus, les associations locales et les habitants lors des groupes de travail, des actions et des temps d'échanges et de concertation.
- Avec les partenaires institutionnels (CAF, Conseil Départemental, IBTN, ARS...) et associatifs lors des projets menés en partenariat et/ou des différents temps d'échanges.

Aux vues des éléments d'analyse et des préconisations issues du diagnostic de territoire, du bilan des actions 2022-2023 ainsi que des temps d'échanges et de concertation menés avec les acteurs locaux notamment dans le cadre de l'élaboration du Projet Educatif Social Local, voici les orientations et les objectifs retenus pour le projet social 2024-2027.

Favoriser l'épanouissement de l'individu

L'épanouissement des individus est une quête fondamentale pour le bien-être de chaque personne et pour la société dans son ensemble. Cela va bien au-delà de la simple satisfaction personnelle, car cela a un **impact profond sur la qualité de vie de chacun, ainsi que sur le développement social, économique et culturel.**

Chaque personne est unique, avec ses propres rêves, passions et aspirations. Favoriser son épanouissement lui permet de **réaliser son plein potentiel, de trouver du sens dans sa vie et de connaître une plus grande satisfaction personnelle.** Cela contribue à une vie plus heureuse.

Lorsque les individus sont encouragés à explorer leurs talents et à exprimer leur **créativité**, cela stimule l'innovation. Des esprits épanouis sont plus susceptibles de concevoir de nouvelles idées, de résoudre des problèmes complexes et de contribuer à l'avancement de la société.

L'épanouissement personnel est étroitement lié à la **santé mentale et physique.** Les personnes qui se sentent épanouies sont moins susceptibles de souffrir de troubles de l'anxiété, de la dépression ou encore de problèmes d'addictions. De plus, elles sont plus à même d'adopter des modes de vie sains et de prendre soin de leur bien-être physique.

Les personnes satisfaites de leur vie ont tendance à être plus tolérantes, à faire preuve d'empathie envers les autres et à contribuer positivement à la vie citoyenne. Cela **renforce les liens sociaux et favorise la solidarité.**

Favoriser l'épanouissement des individus est une composante essentielle de l'équité et de la justice. Chacun devrait avoir la possibilité de réaliser son potentiel, quelles que soient ses origines, son genre, son statut social ou ses circonstances de vie. L'épanouissement contribue à **réduire les inégalités.**

Les systèmes éducatifs qui encouragent l'épanouissement des enfants sont plus efficaces. Un enfant motivé et épanoui est dans de bonnes dispositions pour **acquérir des compétences et des connaissances de manière durable**, ce qui est essentiel pour son **développement personnel.**

Favoriser l'épanouissement des individus n'est pas seulement une question de bien-être personnel, mais aussi un impératif pour le **progrès social, économique et culturel.** Cela permet à chaque personne de **contribuer de manière positive à la collectivité et de vivre une vie riche en sens et en accomplissement.** En tant que centre social, il est donc essentiel de promouvoir l'épanouissement personnel des habitants du territoire.

Les objectifs

Informier, accompagner et orienter les habitants

- Accueillir, écouter et repérer les besoins
- Informer sur les droits, les structures, les actions et les dispositifs existants
- Travailler en lien avec les autres structures du territoire pour orienter au mieux la personne
- Accompagner les initiatives des habitants

Faciliter les relations sociales

- Favoriser la mixité au sein des activités
- Réduire les freins à la pratique d'activité (mobilité, aspect financier...)
- Proposer des activités diversifiées
- Mettre en place un cadre convivial et bienveillant

Promouvoir le bien-être et la santé

- Mener des actions de sensibilisation autour des conduites addictives
- Accompagner les publics à l'utilisation des outils numériques
- Intégrer la notion de développement durable dans le cadre du fonctionnement et des actions
- Organiser des ateliers de découverte

Les actions envisagées :

- Réaménager les locaux de l'espace Taurin
- Développer le centre de ressources
- Création d'un guide des services aux habitants
- Ateliers sur l'utilisation des outils numériques
- Actions de sensibilisation aux conduites addictives (AAP Mildeca 2024)
- Ateliers cuisine en lien avec la livraison de paniers alimentaires (partenariat IBTN dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire)
- Ateliers autour du développement durable et du bien-être
- Découverte de l'emploi et de l'artisanat
- Organiser des sorties en utilisant les transports publics

Contribuer à l'animation de la vie du territoire

Un centre social est bien plus qu'un simple bâtiment au cœur d'un bassin de vie. C'est un **lieu d'échange, d'apprentissage, de solidarité et de convivialité** qui joue un rôle essentiel dans l'animation et le développement de son territoire.

Le Repère favorise la création de liens sociaux en proposant des activités et des événements qui rassemblent les habitants, qu'il s'agisse de moments conviviaux, de jeux intervillages, d'ateliers ou de rencontres thématiques. Ces espaces favorisent **le dialogue, l'entraide et la solidarité entre les habitants du bassin de vie.**

En proposant des ateliers de découvertes de pratiques culturelles, artistiques ou sportives, Le Repère contribue à **l'enrichissement personnel des habitants.** Ces ateliers étant organisés le plus souvent en partenariat avec un intervenant ou une association, ils permettent également **d'améliorer la connaissance des ressources locales.**

Le soutien et l'accompagnement des associations est également un élément essentiel pour renforcer l'animation du territoire, **favoriser l'engagement citoyen et promouvoir des initiatives positives.**

Le Repère joue un rôle clé en agissant comme un **partenaire ressource** pour les associations locales de plusieurs manières : en fournissant des conseils et un soutien technique aux associations, en mettant du matériel à disposition, en animant un réseau local, en développant les compétences des associations par des ateliers ou formations, en promouvant et en valorisant les actions des associations ou encore en facilitant la création de partenariats.

Le Repère joue un rôle central dans l'animation du territoire avec les associations locales en favorisant la cohésion sociale, l'accès à la culture et le développement d'activités artistiques et sportives, dans une **dynamique de projets partenariaux.**

Il crée un espace où les habitants peuvent se rencontrer, apprendre, grandir et contribuer au dynamisme du bassin de vie.

Les objectifs

Soutenir et accompagner la vie associative

- Améliorer l'interconnaissance entre les associations
- Accompagner les associations dans leurs besoins (techniques et méthodologiques)
- Valoriser les actions des associations
- Mener des projets en partenariat avec des associations

Faciliter le développement de pratiques culturelles et sportives

- Favoriser la résidence d'artistes
- Soutenir la mise en œuvre de projets culturels et sportifs amateurs
- Proposer des ateliers d'initiation diversifiés
- Travailler en lien avec des structures culturelles et sportives

Développer la communication sur l'offre existante

- Mettre en valeur les actions
- Mettre en place un portail numérique afin de centraliser les informations
- Organiser des temps de rencontres avec les habitants
- Proposer des ateliers de découverte

Les actions envisagées :

- Création d'un café des associations (temps d'échanges avec ou sans thématique)
- "Portrait(s) des 23"
- Les jeux intervillages du bassin de vie
- La rue aux enfants
- Journées du patrimoine
- Fête de la musique
- Forum des associations
- Ateliers d'initiation et de découverte de pratiques culturelles, sportives et artistiques
- Créer un outil numérique sur l'offre de services et d'animation sur le territoire (voir sous quelle forme : site, application, newsletter...)

Faciliter l'expression et la participation

La ville de Brionne s'engage depuis plusieurs années pour développer la participation citoyenne. Cette habitude de participation se développe petit à petit chez les habitants.

Le Repère joue un rôle crucial en tant que **catalyseur de l'expression et de la participation des habitants**. Il constitue un espace où la voix de chaque individu est valorisée, où les idées prennent forme et où l'engagement citoyen prend vie.

Voici comment Le Repère favorise l'expression et la participation des habitants :

- En proposant un espace d'expression libre : Le Repère est un lieu où les habitants peuvent **s'exprimer librement**, que ce soit pour partager leurs préoccupations, leurs aspirations ou leurs talents. Il offre une plateforme inclusive où chacun est encouragé à faire entendre sa voix, que ce soit à travers des discussions informelles ou des actions.
- En diffusant l'information : Le Repère est un espace de diffusion des informations locales importantes. Il fournit **des ressources, des conseils et des contacts pour aider les habitants à s'impliquer dans des initiatives locales** ou à accéder à des services dont ils ont besoin. A travers la radio des 23, il contribue à valoriser les initiatives locales et à faciliter la diffusion de l'information.
- En encourageant la diversité : Le Repère accueille des personnes de **tous horizons**, favorisant ainsi la **diversité des points de vue**. Cela crée un environnement riche en idées et en expériences, où les habitants peuvent apprendre les uns des autres et découvrir de nouvelles perspectives.
- En accompagnant les initiatives : Le Repère soutient et encourage la **création d'initiatives citoyennes** par les habitants eux-mêmes. Que ce soit par exemple pour organiser des événements culturels, des actions environnementales ou encore des ateliers, les habitants ont la possibilité de mettre en œuvre des projets qui leur tiennent à cœur, renforçant ainsi leur **sentiment d'appartenance et d'investissement pour la communauté**.
- En facilitant la participation au processus décisionnel : les habitants peuvent être représentés au sein du comité de pilotage du Repère. Ainsi, ils sont intégrés dans la **prise de décision** concernant les actions du centre socio-culturel et peuvent influencer les orientations futures de la structure.

Le Repère met en place les conditions pour faciliter l'expression et la participation des habitants au sein du bassin de vie. Il crée un **environnement propice à l'expression de la diversité des voix et des talents locaux**, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et l'engagement citoyen.

Les objectifs

Favoriser l'implication et la prise d'initiative

- Adapter les modalités de fonctionnement et la gouvernance pour faciliter la participation
- Soutenir et accompagner les initiatives individuelles ou collectives
- Être à l'écoute et faire preuve d'agilité
- Valoriser la participation et les initiatives des habitants

Aller à la rencontre des habitants

- Développer des modes de communication diversifiés
- Avoir une posture ouverte et bienveillante
- Proposer des manifestations conviviales et fédératrices
- Organiser des actions dans plusieurs communes du bassin de vie

Développer les partenariats

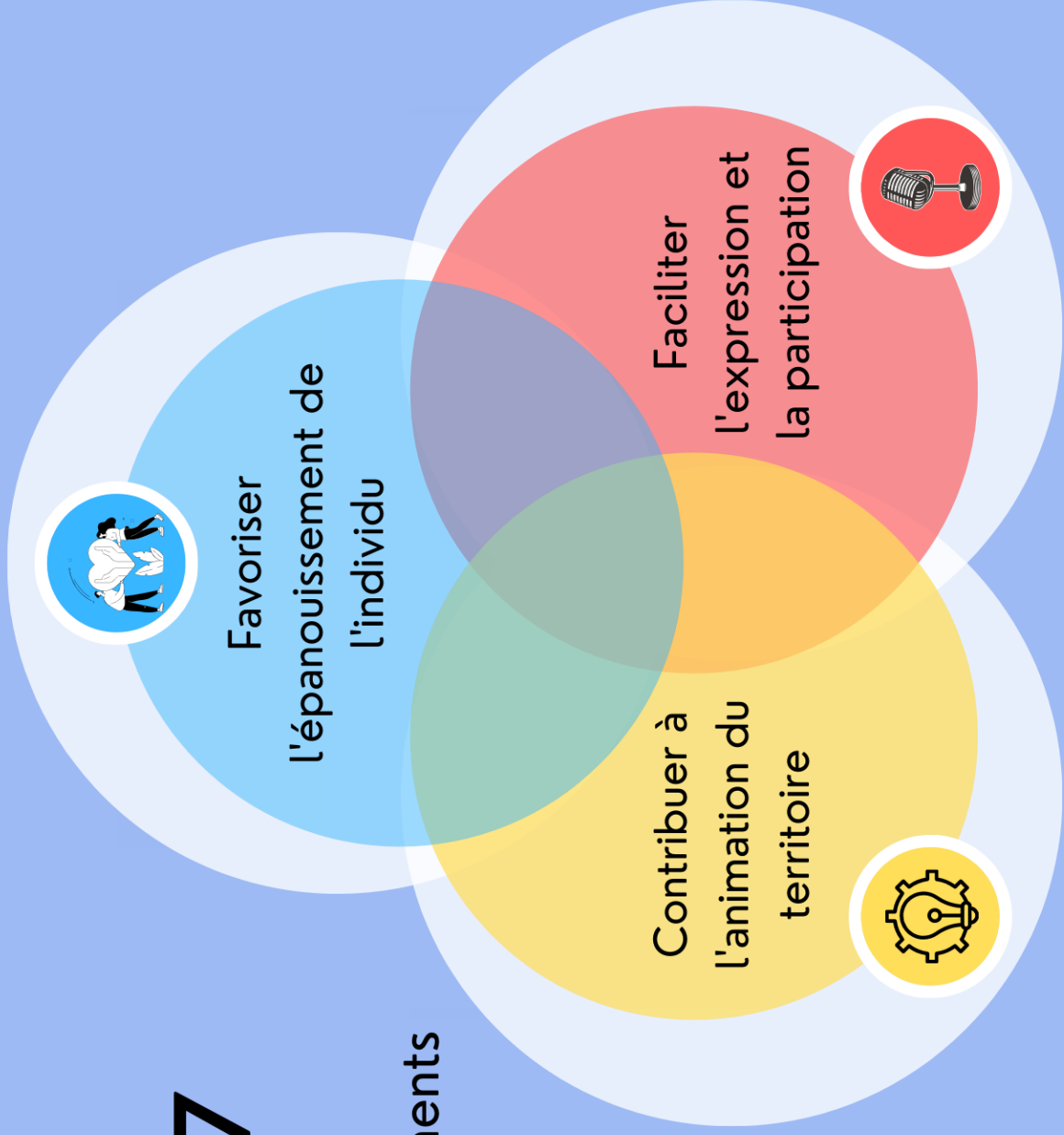
- Organiser des rencontres régulières avec les partenaires
- Mener des projets en partenariat avec d'autres structures
- Mettre en place une veille sur les appels à projets
- Valoriser les partenariats

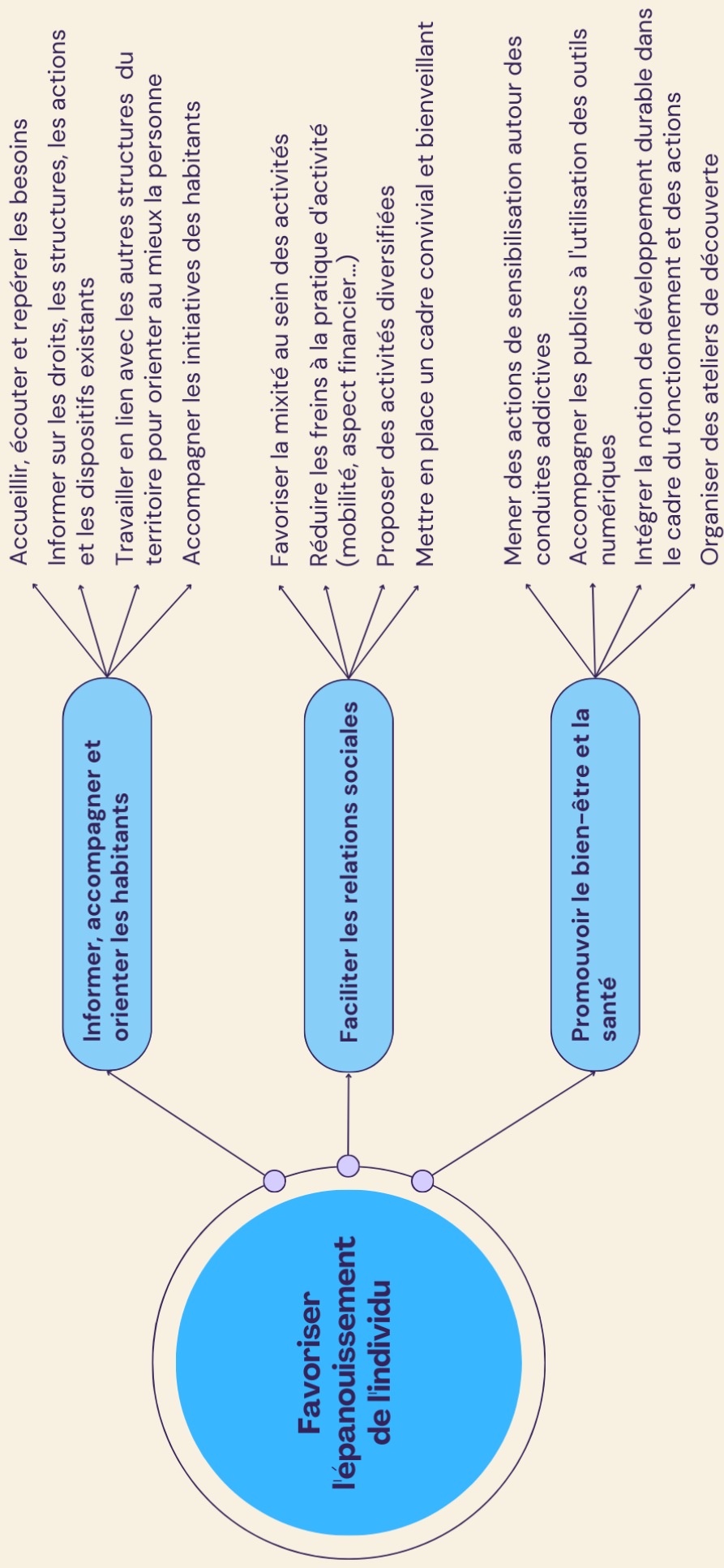
Les actions envisagées (en complément des actions précédentes) :

- La radio des 23
- Rencontres avec les partenaires
- Mise en place d'un outil afin de recueillir l'avis des participants après chaque action
- Création d'un compte Instagram Le Repère

PROJET SOCIAL 2024-2027

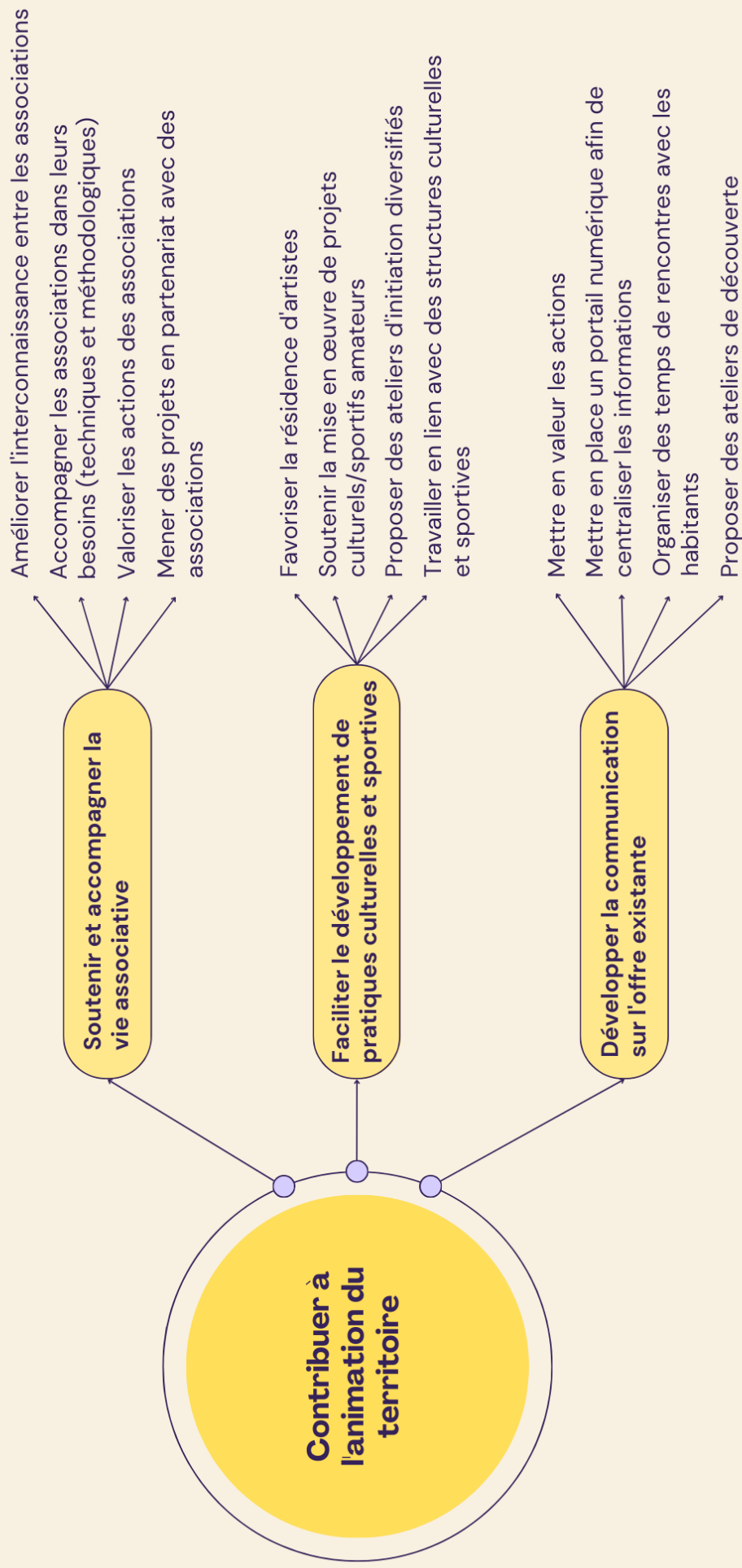
Les orientations :
Continuité et ajustements





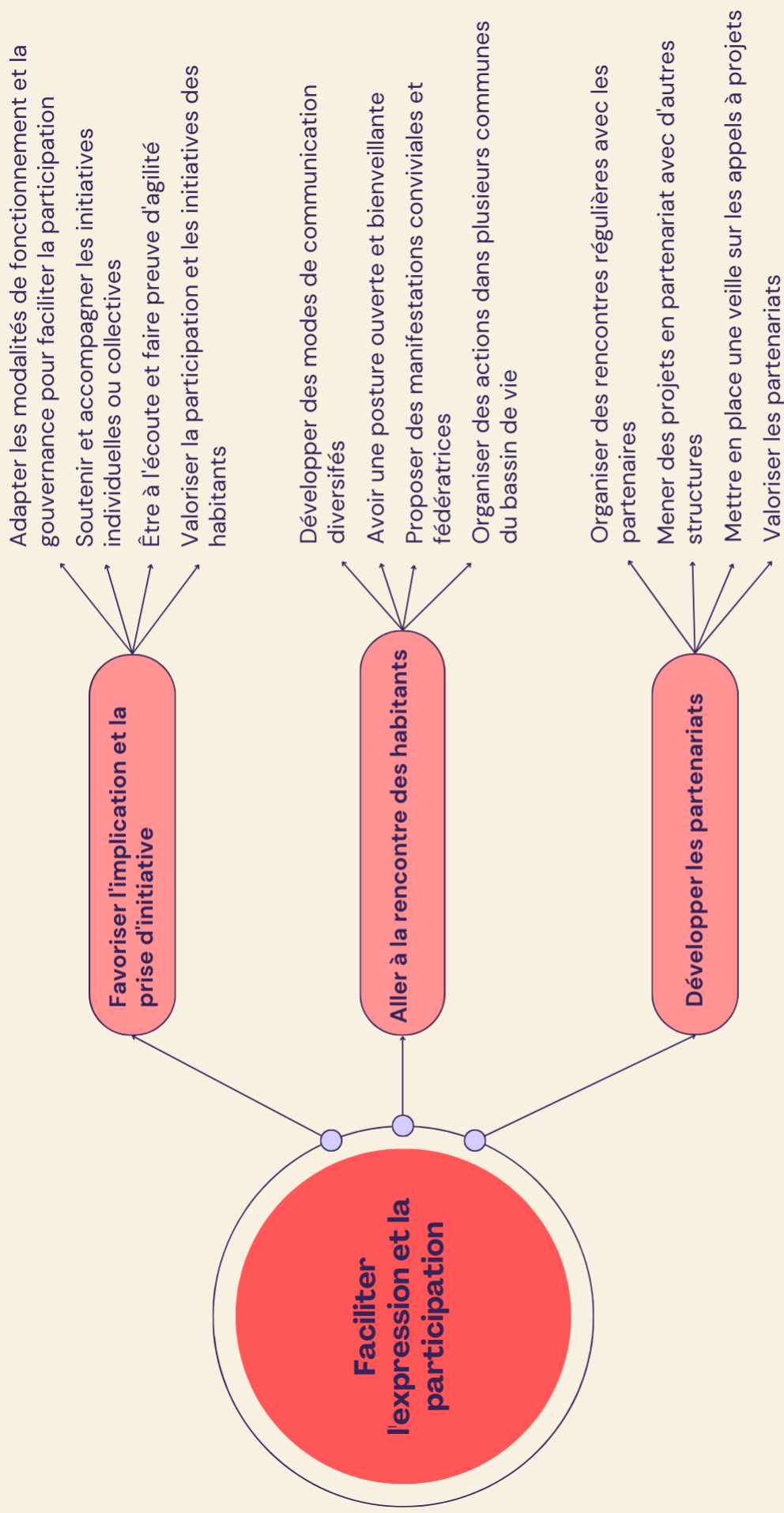
Actions envisagées :

- Réaménager les locaux de l'espace Taurin
- Développer le centre de ressources
- Création d'un guide des services aux habitants
- Ateliers sur l'utilisation des outils numériques
- Actions de sensibilisation aux conduites addictives (AAP Mildeca 2024)
- Ateliers cuisine en lien avec la livraison de paniers alimentaires (partenariat IBTN dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire)
- Ateliers autour du développement durable et du bien-être
- Découverte de l'emploi et de l'artisanat
- Organiser des sorties en utilisant les transports publics



Actions envisagées :

- Création d'un café des associations (temps d'échanges avec ou sans thématique)
- "Portrait(s) des 23"
- Les jeux intervillages du bassin de vie
- La rue aux enfants
- Journées du patrimoine
- Fête de la musique
- Forum des associations
- Ateliers d'initiation et de découverte de pratiques culturelles, sportives et artistiques
- Créer un outil numérique sur l'offre de services et d'animation sur le territoire (voir sous quelle forme : site, application, newsletter...)



Actions envisagées (en complément des actions précédentes) :

- La radio des 23
- Rencontres avec les partenaires
- Mise en place d'un outil afin de recueillir l'avis des participants après chaque action
- Création d'un compte Instagram Le Repère

Échéancier des actions

ACTIONS EXISTANTES ET RECONDUITES

- Ateliers sur l'utilisation des outils numériques
- Portrait(s) des 23
- Les Jeux Intervillages
- La radio des 23
- Les journées du patrimoine
- La fête de la musique
- Le forum des associations
- Land'Art
- Ateliers d'initiation et de découverte
- Café des associations

NOUVELLES ACTIONS INITIÉES A PARTIR DE 2024

- Aménagement de l'Espace Taurin + développement du centre de ressources
- Guide des services
- Ateliers cuisine
- Sensibilisation aux conduites addictives
- La rue aux enfants
- Ateliers développement durable/ bien-être

NOUVELLES ACTIONS INITIÉES A PARTIR DE 2025

- Forum de l'emploi et de l'artisanat
- Création de l'outil numérique

6- Le projet familles 2024-2027

Qu'est-ce qu'un projet familles ?

Pour un centre social, le projet familles est un projet spécifique, à destination des familles, intégré au projet social. Dans le cadre actuel, il est inclus à notre nouveau projet social 2024-2027.

Selon la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, qui fixe les conditions pour bénéficier de la prestation de service « Animation collective familles », ce projet spécifique « *vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions destinées aux familles (enfants et parents). Il vise également à soutenir les parents dans leur rôle éducatif. » (Circulaire CNAF N°2012-13)*

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Les orientations, les objectifs et les actions envisagées

Aux vues des éléments d'analyse et des préconisations issues du diagnostic de territoire, du bilan des actions 2022-2023 ainsi que des temps d'échanges et de concertation menés avec les acteurs locaux notamment dans le cadre de l'élaboration du Projet Educatif Social Local, voici les orientations et les objectifs retenus pour le projet familles 2024-2027.

Développer une fonction ressource pour les familles

L'élaboration du PESL a permis de mettre en lumière qu'aujourd'hui de nombreux acteurs gravitent autour des familles. Cependant, ils n'arrivent pas toujours à se coordonner pleinement pour proposer une offre de services et d'accompagnement lisible ou accessible à tous. Pourtant chaque acteur va recueillir de la part des familles de nombreuses informations de différentes natures qui peuvent permettre de mieux accueillir, mieux orienter et améliorer l'offre de services et d'accompagnement.

L'objectif porté aujourd'hui est donc de créer une coordination globale à destination des familles qui soit en capacité d'informer, d'orienter ou de proposer une solution le cas échéant.

Ainsi, ce **point d'accueil familles** permettra de répondre au public sur plusieurs points, par exemple :

- Je suis un jeune parent
- Je cherche un mode de garde

- Mon enfant de moins de 3 ans a des difficultés (langage, repli...)
- J'ai des enfants qui ont des âges différents, vers qui me tourner pour leurs activités extrascolaires, le centre de loisirs
- Je souhaite partager des temps de loisirs avec mes enfants
- Je suis à la recherche de conseils sur mon rôle de parent
- Je suis seul(e) au foyer avec mon enfant et je suis isolé(e)

Sur toutes ces thématiques, les professionnels identifient immédiatement des interlocuteurs (la PMI, le RPE, la micro crèche, l'accueil de loisirs, les associations...) mais ce n'est pas toujours le cas des familles.

La fonction ressource est donc un élément essentiel de l'engagement du Repère envers les familles. Elle se manifeste par une série d'actions et de services visant à **renforcer l'accompagnement des familles et à répondre à leurs besoins spécifiques**.

Elle commence souvent par une écoute active des besoins et des problématiques auxquels les familles sont confrontées. L'équipe du Repère renforcée par un professionnel dédié au projet familles, le référent familles, est formée pour fournir un **accompagnement personnalisé**, en aidant les familles à mettre en place des actions adaptées à leur situation. Que ce soit pour des questions de logement, d'emploi, de santé, d'éducation ou de loisirs, cet accompagnement s'inscrit dans le parcours des familles.

Le Repère est connecté avec un réseau de partenaires et de ressources locales. La fonction ressource implique souvent de fournir **des informations et des orientations précises vers d'autres services et organismes** qui peuvent répondre aux besoins spécifiques des familles.

Les objectifs

Informer et orienter les familles

- Développer un point d'accueil unique afin d'informer et d'orienter les familles
- Faciliter l'accès à l'information
- Avoir une bonne connaissance des structures du territoire et des dispositifs nationaux

Répondre aux problématiques familiales

- Développer des partenariats avec d'autres acteurs du territoire
- Faciliter l'accès aux droits des familles
- Avoir une bonne connaissance des structures du territoire et des dispositifs nationaux

Les actions envisagées :

- Création d'un point d'accueil familles (en lien avec l'AAP Fonds d'innovation petite enfance)
- Réalisation d'un guide sur les structures et les services en direction des familles du territoire
- Organisation d'une journée des familles et des associations (suite à l'expérimentation en 2023)
- Mise à disposition de ressources (flyer, brochures, documents...)
- Création/participation à un réseau de partenaires au niveau du bassin de vie et de l'IBTN

Soutenir les compétences parentales

Le soutien des compétences parentales revêt une importance capitale dans le bien-être des enfants, le renforcement des familles pour plusieurs raisons :

- Des compétences parentales solides sont essentielles pour garantir un environnement propice au développement physique, émotionnel, social et cognitif des enfants. Les parents qui comprennent les **besoins de leurs enfants** sont en mesure d'y répondre de manière appropriée et contribuent à la santé mentale et émotionnelle de leurs enfants.
- Le soutien des compétences parentales joue un rôle crucial dans la prévention des mauvais traitements et de la négligence envers les enfants. En aidant les parents à mieux comprendre les besoins de leurs enfants et en leur transmettant des stratégies de gestion de la frustration et du stress, on **réduit le risque de comportements abusifs ou négligents**.
- Développer le lien parent-enfant : les parents qui interagissent positivement avec leurs enfants, qui sont attentifs à leurs émotions et qui établissent des **liens d'attachement solides** contribuent à la création d'un **environnement familial sécurisant** où les enfants se sentent aimés et valorisés.
- Des comportements appropriés et positifs : en **développant les compétences psychosociales** avec les parents et les enfants. Les compétences psychosociales sont la *capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement* (définition de l'OMS). Ainsi, en développant ces compétences on contribue à réduire les problèmes de comportement chez les enfants, ce qui peut faciliter leur adaptation à l'école et à la société en général.
- Soutien à l'autonomie des enfants : Les compétences parentales comprennent également **l'encouragement de l'autonomie et de l'indépendance des enfants**. Les parents qui soutiennent le développement de responsabilités adaptées à l'âge de l'enfant favorisent la confiance en soi et la prise d'initiatives chez leurs enfants.

Le développement des compétences parentales favorise donc le bien-être de l'enfant, renforce les familles et contribue à la création de relations plus harmonieuses de manière générale.

Plusieurs modalités peuvent être proposées pour que les parents puissent se réunir, partager leurs expériences et bénéficier d'un soutien mutuel. Des groupes de parole, des séances de partage d'expériences ou encore des programmes spécifiques peuvent être mis en place pour aider les parents à développer leurs compétences parentales et à créer un environnement familial sain.

Les objectifs

Accompagner au développement des compétences parentales

- Améliorer la connaissance des besoins de l'enfant
- Apporter des ressources pour mieux appréhender son rôle de parent aux différents stades de développement de l'enfant et du jeune
- Permettre aux parents de trouver des réponses à leurs problématiques

Favoriser la participation des familles à des temps collectifs

- Faciliter le partage d'expériences et l'entraide
- Rendre les familles actrices dans l'organisation d'actions
- Impulser des rencontres entre familles

Les actions envisagées :

- Mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- Mise en place d'un Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP)
- Animation de temps d'échanges sur des thématiques (café des parents, ciné/débat...) avec et sans intervenants
- Organisation de sorties/jeux/activités/temps festifs en famille
- Co-animation d'activités avec les parents

Renforcer la co-éducation

Le renforcement de la co-éducation, c'est-à-dire la collaboration étroite entre les parents, les professionnels de l'éducation et les institutions, revêt une importance cruciale pour créer un climat favorable à la réussite de tous.

La co-éducation permet aux parents de jouer un **rôle actif dans l'éducation de leurs enfants**, ce qui a un impact positif sur leurs résultats scolaires et leur développement global. Lorsque les parents sont impliqués dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, ils peuvent mieux comprendre leurs besoins éducatifs et contribuer à les soutenir à la maison.

Elle renforce également l'engagement des parents dans le processus éducatif de leurs enfants. Lorsqu'ils sont invités à **participer activement** à la vie des structures qui accueillent leurs enfants, les parents se sentent valorisés et investis, ce qui peut avoir un effet positif sur leur implication dans d'autres aspects de la vie de leur enfant.

Les **interactions et les échanges entre les parents et les professionnels de l'éducation** favorisent une meilleure communication. Cela permet aux parents de mieux comprendre les objectifs pédagogiques et aux professionnels de mieux prendre en compte les préoccupations et les besoins des parents.

La co-éducation peut également contribuer à **réduire les inégalités éducatives** en donnant aux parents les outils et les connaissances nécessaires pour soutenir l'apprentissage et le développement de leurs enfants. Cela peut notamment aider à combler les écarts de réussite scolaire qui sont souvent liés à des facteurs socio-économiques et contribuer au bien-être de l'enfant.

La mise en réseau des différents acteurs éducatifs crée un **environnement favorable** où les parents se sentent soutenus et accompagnés dans leur rôle éducatif. C'est une approche collaborative qui bénéficie non seulement aux familles et aux enfants, mais aussi à l'ensemble de la collectivité. Elle favorise un **partenariat constructif** entre les parents et les professionnels de l'éducation, créant ainsi un environnement propice à **l'épanouissement des enfants**

Les objectifs

Renforcer le lien parents/enfants en développant le réseau de professionnels

- Co-animer des temps parents/enfants en lien avec des partenaires
- Mettre en relation les parents avec des structures/personnes ressources
- Mettre en place un cadre sécurisant et bienveillant

Accompagner les familles dans le développement et l'épanouissement de l'enfant

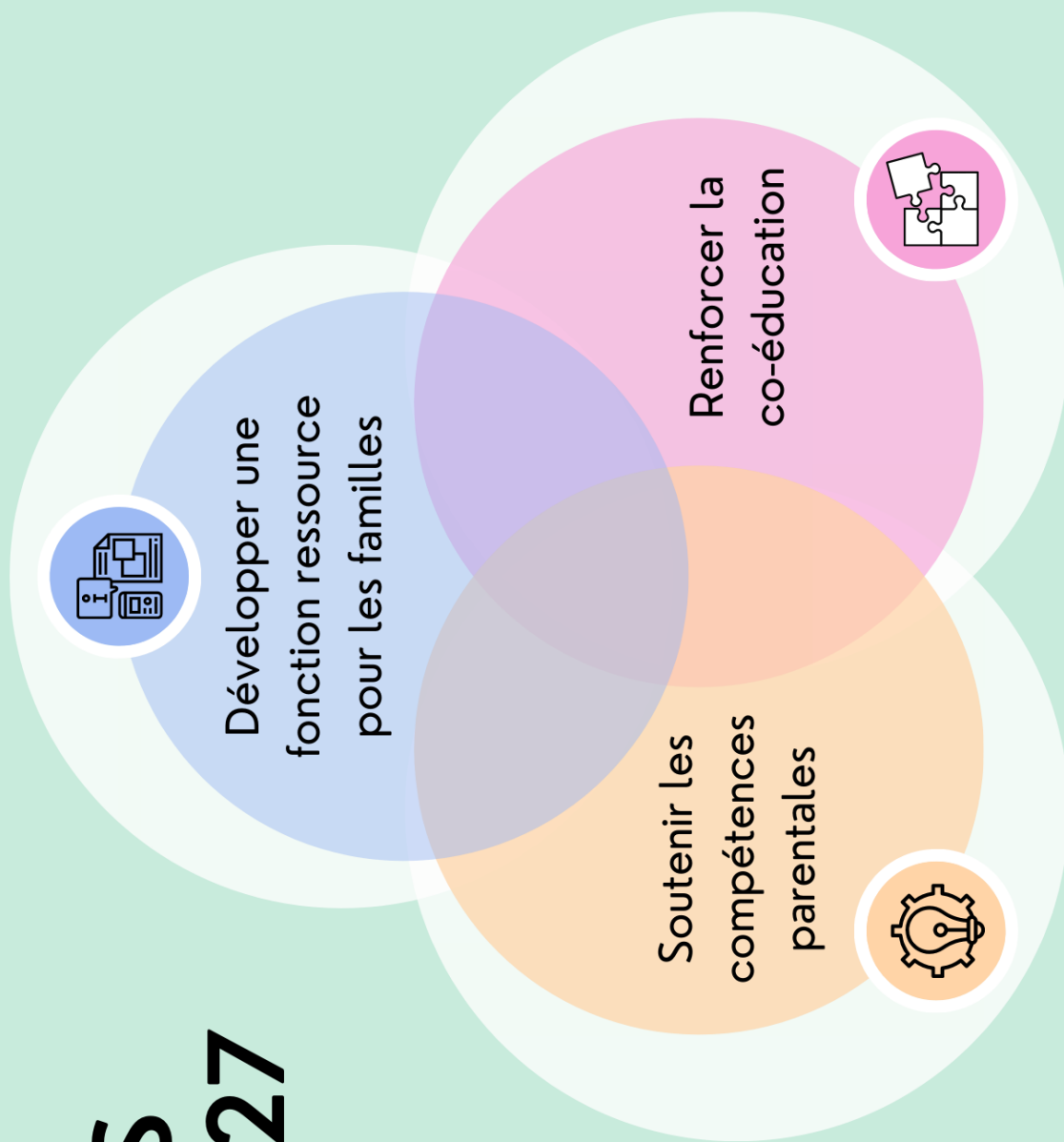
- Faciliter l'accès à des temps de loisirs
- Proposer des activités adaptées aux différentes étapes de la vie de l'enfant
- Faire découvrir de nouvelles activités afin d'explorer les différents potentiels

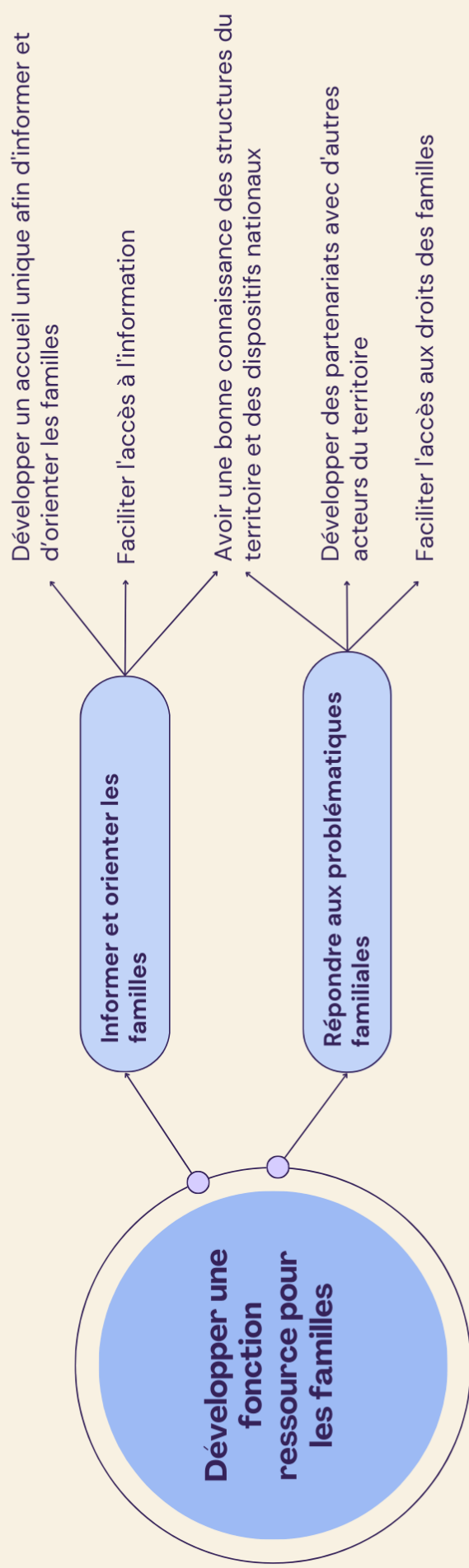
Les actions envisagées :

- Activités parents/enfants en lien avec d'autres partenaires (Éducation Nationale, LAEP, PMI, Micro crèche, ALSH, associations...)
- Mise en place du dispositif Aide aux Projets Vacances (APV)
- Découverte d'activités culturelles/artistiques/sportives en famille
- Parrainage par une famille des nouveaux arrivants
- Participation à des temps exceptionnels multi partenariaux (semaine de la petite enfance, fête des familles, rue aux enfants...)

PROJET FAMILLES 2024-2027

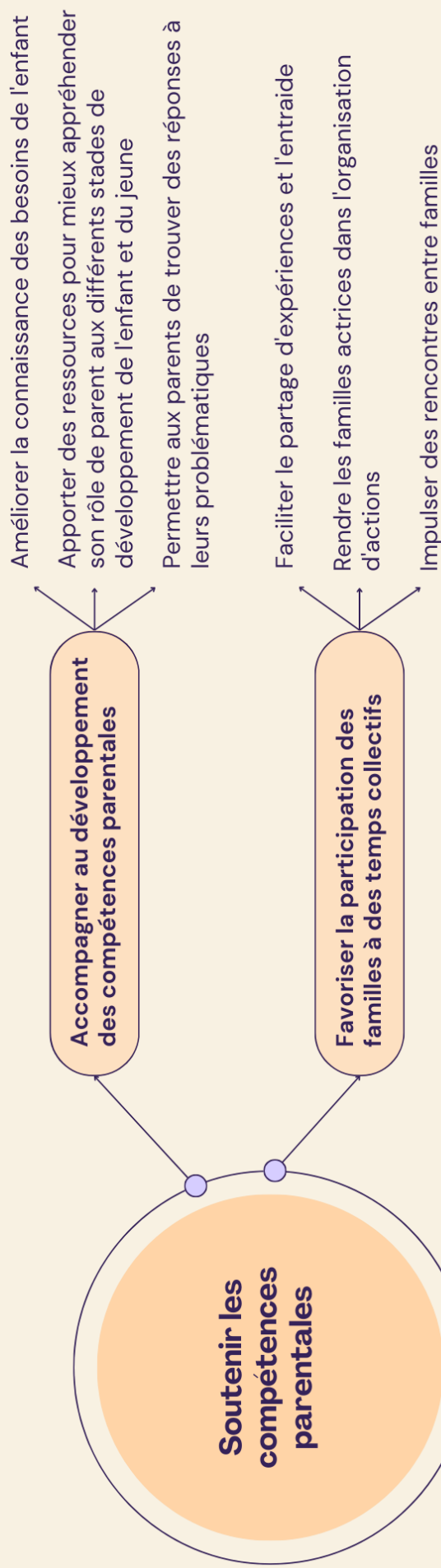
Les orientations





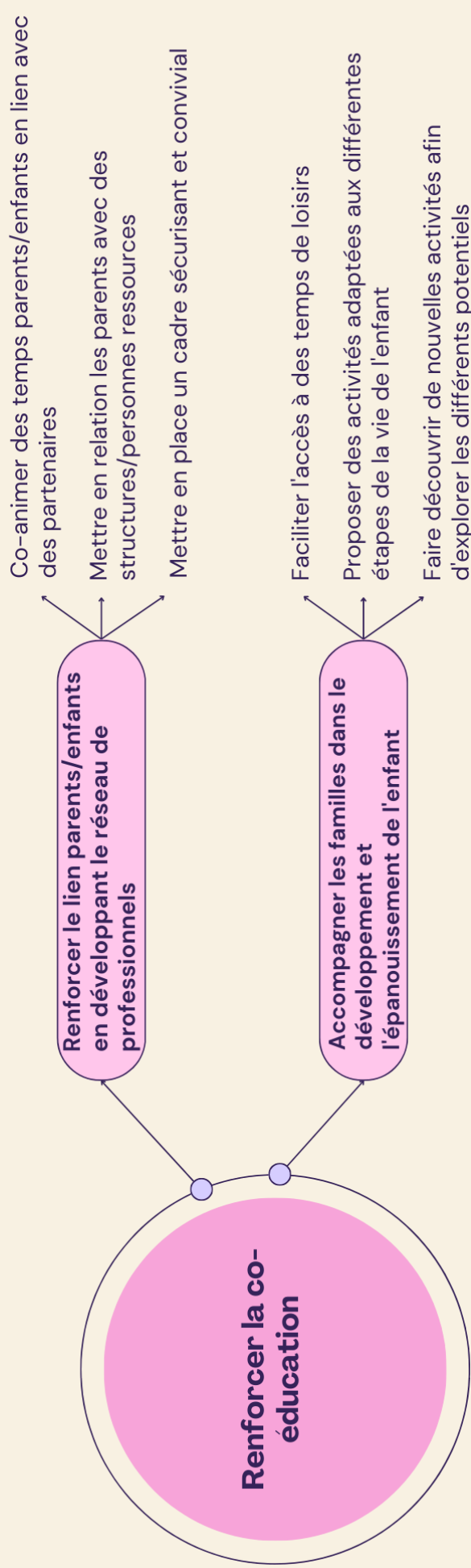
Actions envisagées :

- Création d'un point d'accueil Familles (AAP Fonds d'innovation petite enfance)
- Réalisation d'un guide sur les structures et les services en direction des familles du territoire
- Journée des familles et des associations (expérimentation septembre 2023)
- Mise à disposition de ressources (flyer, brochures, documents....)
- Création/participation à un réseau de partenaires au niveau du bassin de vie et de l'IBTN



Actions envisagées :

- Mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- Mise en place d'un Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP)
- Animation de temps d'échanges sur des thématiques (café des parents, ciné/débat...) avec et sans intervenants
- Organisation de sorties/jeux/activités/temps festifs en famille
- Co-animation d'activités avec les parents



Actions envisagées :

- Activités parents/enfants en lien avec d'autres partenaires (Éducation Nationale, LAEP, PMI, Micro crèche, ALSH, associations...)
- Mise en place du dispositif Aide aux Projets Vacances (APV)
- Découverte d'activités culturelles/artistiques/sportives en famille
- Parrainage par une famille des nouveaux arrivants
- Participation à des temps exceptionnels multipartenariaux (semaine de la petite enfance, fête des familles, rue aux enfants...)

Échéancier des actions

ACTIONS EXISTANTES ET RECONDUITES

- Ateliers sur l'utilisation des outils numériques
- Ateliers d'initiation et de découverte
- Participation à "famille en fête"

NOUVELLES ACTIONS INITIÉES À PARTIR DE 2024

- Création d'un point d'accueil Familles
- Guide des services et structures aux familles
- La rue aux enfants
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (sept. 2024)
- Temps d'échanges thématiques
- Sorties/jeux en famille
- Ateliers co-animés avec les parents
- Ateliers parents/enfants avec partenaires

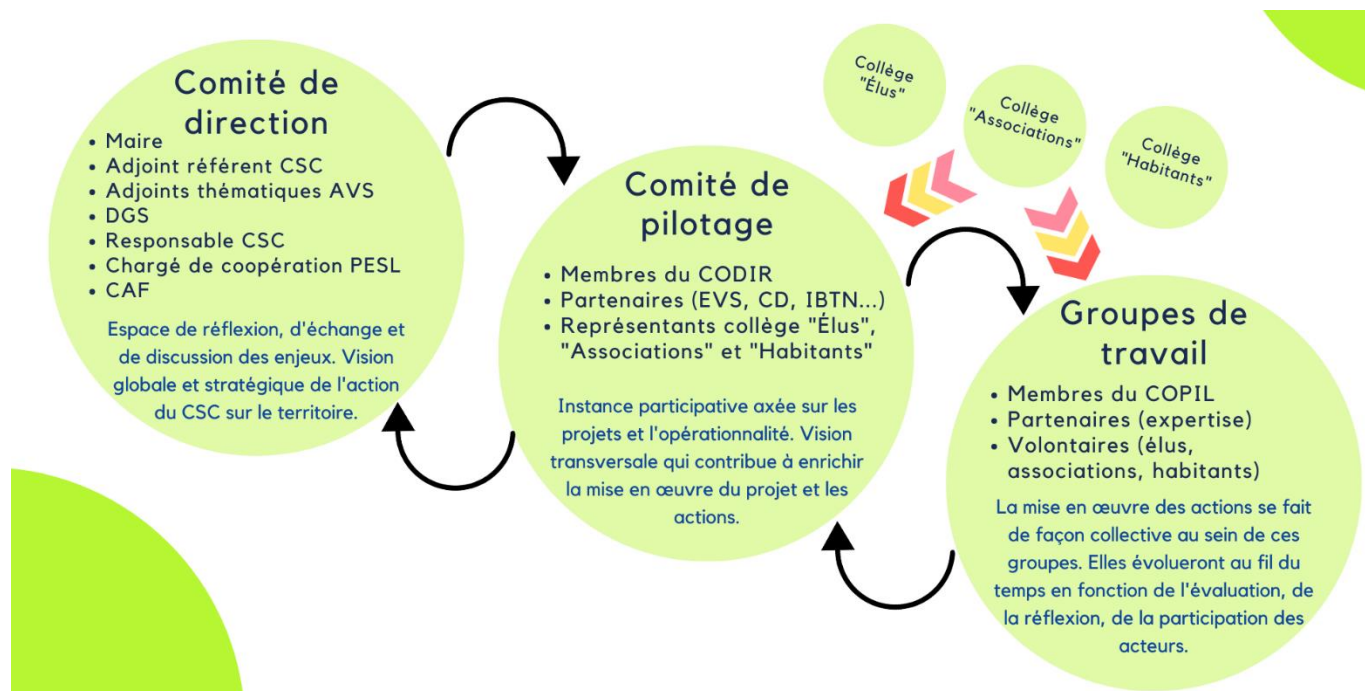
NOUVELLES ACTIONS INITIÉES À PARTIR DE 2025

- Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité
- Aide aux Projets Vacances

7- Organisation et fonctionnement

La gouvernance

La gouvernance telle que nous l'envisageons n'est pas un modèle prêt à l'emploi mais bien la déclinaison de la volonté affirmée de faire du Repère un espace de concertation citoyenne et de co-construction. Nous souhaitons, au-delà d'un lieu pour tous, qu'il soit un espace pensé et animé avec tous : les habitants, les associations, les élus, les structures partenaires...



La gouvernance du Centre Socio-Culturel est composée de 3 instances :

- **Le comité de direction (CODIR)** : il est constitué du Maire de Brionne, de l'adjoint référent au Centre Socio-Culturel (culture, patrimoine et vie associative), des 3 adjoints en charge des autres thématiques relatives à l'animation de la vie sociale (cohésion sociale et solidarité, éducation et enfance jeunesse, sports et base de loisirs), de la Directrice Générale des Services de la ville de Brionne, du responsable du Centre Socio-Culturel, du chargé de coopération PESL ainsi que des représentants de la Caisse d'Allocations Familiales. Le comité de direction est un espace de réflexion, d'échange et de discussion des enjeux. Il a une vision globale et stratégique de l'action du Centre Socio-Culturel sur le territoire. La fréquence de réunion envisagée est de 3 fois par an minimum.
- **Le comité de pilotage (COFIL)** : il est constitué des membres du CODIR auxquelles viennent s'ajouter les représentants des partenaires (Conseil Départemental, Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, l'Espace de Vie Sociale Lézarts et les mots...) ainsi que les représentants des 3 collèges : Elus – Associations – Habitants - du bassin de vie. Cette instance participative, axée sur les projets et l'opérationnalité, permet de faire émerger une vision transversale, en apportant des idées, des avis ou des propositions qui contribuent à enrichir les réflexions et la mise en œuvre du projet. Cette instance permet de faire le lien (allers/retours) entre la stratégie (CODIR) et les actions (Groupes de travail). La fréquence de réunion envisagée est de deux fois par an minimum.
- **Les groupes de travail** : ce sont de véritables espaces de participation et de co-construction puisque la plupart des actions du Repère seront mises en œuvre par un groupe de travail composé des membres des différents collèges, d'invités experts et de volontaires : élus, habitants, associations, partenaires. Les orientations et les actions seront déclinées et travaillées au sein de ces groupes de

travail. Elles évolueront au fil du temps et pourront être complétées par de nouvelles actions en fonction de la réflexion, de la participation et de l'appétence des acteurs, partie prenante à ces groupes. La fréquence de réunion sera adaptée et variera en fonction des projets et des actions à mener.

Le Repère se positionne comme un coordinateur, un facilitateur de la participation. Il s'agit, sans imposer, de tenir compte des propositions des participants tout en les mettant en adéquation avec le projet social et en garantissant le cadre d'intervention défini.

Les moyens humains

De par la dimension participative et partenariale du projet, les 3 instances de la gouvernance du Centre Socio-Culturel font partie intégrante des moyens humains de la structure. Elles sont indispensables à son bon fonctionnement en cohérence avec ses orientations et son projet.

Pour assurer le développement de la structure par la mise en œuvre du nouveau projet social et du projet familles, il convient de donner des moyens humains supplémentaires au Centre Socio-Culturel. A compter de 2024, l'équipe sera donc constituée de la manière suivante :

- Un directeur (1 ETP)
- 2 agents chargés de l'accueil dont 1 en charge des accueils hors les murs (1,5 ETP)
- 1 référent familles (1 ETP)

Cette évolution représente une augmentation de 2 ETP par rapport à la constitution de l'équipe en 2023.

Les moyens matériels

Le siège du Repère se situe à l'espace Taurin, rue de la Soie à Brionne. On y trouve un bureau et un espace d'accueil/de réunion.

Ces locaux étant trop restreints pour y faire des activités, nous avons d'ores et déjà pris l'habitude d'organiser des événements et des actions dans différents lieux plus adaptés. Plusieurs lieux, sur le bassin de vie, sont donc susceptibles d'être utilisés en fonction de la nature de l'action :

- une salle communale
- une bibliothèque/médiathèque
- un espace extérieur (base de loisirs, gymnase, place de village, marché...)
- locaux d'un partenaire (établissement scolaire, accueil de loisirs, EHPAD...)

Dans le cadre du renouvellement du projet social, de la mise en œuvre du projet familles et notamment du point d'accueil familles, une réflexion est en cours pour réaménager l'espace Taurin. Cette restructuration a pour objectif d'informer et d'orienter au mieux les habitants. Elle permettra également de libérer la salle d'activités, aujourd'hui utilisée comme lieu de permanence, afin d'y développer les activités du Repère et de ses partenaires.

Cette nouvelle organisation pourrait se faire en deux phases :

- une première étape début 2024 en utilisant la structure actuelle du bâtiment
- une deuxième étape en 2025 en réalisant des travaux (modification de cloisons pour créer de nouveaux espaces).

L'aspect itinérant du Centre Socio-Culturel étant important dans l'optique d'aller vers les habitants et de rayonner sur le territoire, l'acquisition en 2023 d'un véhicule équipé de matériel spécifique en lien avec les actions évoquées précédemment (web radio, tablettes, régie de base) permet d'accompagner et de favoriser ce développement.

Une demande de subvention d'investissement va être réalisée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure afin d'aider la structure à s'équiper pour pouvoir mettre en œuvre son projet.

Les horaires d'accueil

Le Centre Socio-Culturel est ouvert :

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

soit 30 heures par semaine.

Ces plages d'accueil sont ouvertes à tous et sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.

8- La démarche d'évaluation

La notion d'évaluation, inhérente à tout projet, est essentielle.

Elle permet :

- de piloter le projet durant sa réalisation, en ajustant les actions au regard des objectifs définis, afin de mieux répondre aux orientations
- de prendre en compte les évolutions du territoire et de réajuster le projet en conséquence
- de mettre en valeur les réussites
- de progresser collectivement : le centre Socio-Culturel est aussi un lieu d'expérimentation d'actions et de projets. Certaines de ces expérimentations seront des réussites, d'autres moins. L'évaluation et la remise en question qu'elle implique nous permettra de tirer les enseignements de ces échecs pour faire mieux.

Ce processus d'évaluation va se dérouler tout au long du projet et à plusieurs niveaux :

- lors des bilans à chaud avec les habitants et les partenaires à l'échelle des actions et projets menés. Des critères et indicateurs d'évaluation seront définis collectivement par le groupe de travail chargé de la mise en œuvre de l'action ou du projet. Des outils seront proposés aux participants et aux partenaires afin qu'ils puissent formaliser l'évaluation de l'action à laquelle ils auront pris part.
- lors des comités de pilotage et des comités de direction permettant davantage une analyse de la conduite de projet. La présence des partenaires institutionnels, des représentants des associations, des élus et des habitants au sein de ces instances permet d'avoir une vision et une évaluation globale de notre projet au regard des orientations et des objectifs généraux.
- avant le renouvellement de l'agrément : avec un ou plusieurs événements de concertation et d'échanges avec les habitants (par exemple : théâtre forum, débats...). C'est l'occasion de s'adresser à l'ensemble des acteurs locaux pour faire le bilan du projet qui se termine et d'établir des pistes de réflexion afin d'alimenter le nouveau projet du Centre Socio-Culturel.

9- Le calendrier prévisionnel

2024 :

- Recrutement référents familles et agent d'accueil supplémentaire
- Phase de prise de poste des deux nouveaux agents
- Mise en œuvre des nouvelles actions (cf échéanciers des actions)

2025 :

- Continuité des actions existantes
- Développement de nouveaux projets (cf échéanciers des actions)

2026 :

- Bilan à mi-parcours du projet (fin 2025/début 2026)
- Continuité/réajustement des actions (en fonction du bilan intermédiaire)

2027 :

- Démarche de renouvellement (début 2027)
- Continuité des actions

10- Budget de fonctionnement

Budget Le Repère	2024		2025	
CHARGES	Montant		Montant	
60 Achats (équipement, petit matériel, fournitures administratives, maintenance)	15 000 €	7,1 %	18 000 €	8 %
61 Services extérieurs (sous-traitance, location, entretiens/réparations, maintenance, documentation,)	7 000 €	3,3 %	8 000 €	3,5 %
62 Autres services extérieurs (personnel extérieur, rémunération d'intermédiaire, publicité, transports, frais de déplacement, missions, réceptions, formation)	25 000 €	11,8 %	30 000 €	13,3 %
63 Impôts et taxes	45 000 €	21,3 %	46 000 €	20,5 %
64 Frais de personnel	117 000 €	55,5 %	119 000 €	52,9 %
68 Dotation aux amortissements	2 000 €	1 %	4 000 €	1,8 %
TOTAL GENERAL	211 000 €		225 000 €	
RECETTES	Montant		Montant	
Prestation de service CAF	89 000 €	42,2 %	92 000 €	40,9 %
Subventions				
De fonctionnement CAF	10 000 €	4,8 %	12 000 €	5,3 %
Autres subventions	6 000 €	2,8 %	8 000 €	3,6 %
Ville de Brionne	106 000 €	50,2 %	113 000 €	50,2 %
TOTAL GENERAL	211 000 €		225 000 €	

11- Annexes

- Les fiches actions
- Les fiches de poste